Sur invitation d'Abdelmalek Sellal

Le Premier ministre belge hôte de l'Algérie

>> Page 24

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Tipasa

Enquête sur la mort énigmatique d'une femme enceinte à l'hopital de Koléa

>> Page 24

Quotidien National d'Information - Mardi 6 décembre 2016 - 5 Rabie Al Awal - N° 1353 - Algérie : 10 DA / 1 €

FORUM AFRICAIN

Une clôture couronnée par la signature de 100 contrats

Ph : Lotfi Slimane ©

>> Lire page 3

Une alternative pour l'après-pétrole

Les énergies renouvelables, l'autre atout du gouvernement

>> Lire page 3

Service public

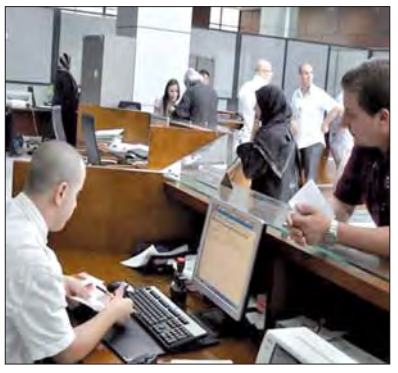

Le gouvernement algérien a fait un pas de géant

>> Page 4

Le calendrier définitif du Bac 2017 dévoilé

5 jours d'examens, et deux épreuves par jour

>> Page 5

Marché pétrolier

Le Brent ouvre la semaine à plus de 55 dollars

>> Page 7

L'ECHO SPORTIF

Championnat arabe de judo (cadets / juniors)

La première place pour l'Algérie, avec 36 médailles

>> Page 21

Ouargla

5 narcotrafiquants condamnés à des peines allant de 10 à 15 ans de prison ferme

Des peines allant de 10 à 15 ans de prison ferme ont été prononcées, hier, par le tribunal criminel de Ouargla à l'encontre de cinq individus condamnés pour chargement et acheminement de drogue dans le cadre d'une bande criminelle. Les nommés O.S, 34 ans et G.M., 26 ans ont écopé de 20 années de prison ferme chacun, tandis que M.L , 27 ans et K.T, 25 ans se sont vus infliger des peines de 15 ans de prison chacun, et G.Y., 19 ans une condamnation à 10 ans de prison ferme. Une amende de 5 millions de dinars a été infligée à chacun des mis en cause dans cette affaire. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à octobre de 2015 lorsque, agissant sur informations, les services de la Gendarmerie nationale ont intercepté, au niveau de la route Touggourt-Ouargla, un camion conduit par O.S, dont la fouille à permis de découvrir une quantité de 466 kg de kif traité acheminée depuis une région de l'Ouest du pays. Suite à ses aveux, les enquêteurs ont intercepté un deuxième camion en route vers Ouargla avec à son bord une quantité de 477 kg de kif traité et conduit par B.B. dont le procès a été reporté. L'enquête sur le relevé des appels téléphoniques effectués par O.S ont permis aux investigateurs d'identifier et d'appréhender le reste de la bande.
Le représentant du ministère public avait requis dans cette affaire la prison à vie pour l'ensemble des membres de la bande, au regard de la gravité des faits qui leur sont reprochés.

Tlemcen

Saisie de 128 000 unités de produits pyrotechniques et 19 kg de kif traité

Une quantité importante de produits pyrotechniques, avoisinant les 128 000 unités, et 19 kg de kif traité ont été saisis ce dimanche par des éléments de la Gendarmerie nationale dans différentes régions du pays, a indiqué, hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, le 4 décembre 2016, à Tlemcen, Aïn Témouchent - 2e RM et Sétif - 5e RM, 19 kg de kif traité, 127 816 unités de produits pyrotechniques et 03 véhicules, et également arrêtés 03 narcotrafiquants, a précisé la même source..

Boumerdès

28 fonctionnaires et élus de la commune de Kedara devant la justice

Vingt-huit fonctionnaires, dont 5 élus de l'Assemblée populaire communale (APC) de Kedara, à l'ouest de Boumerdès, ont été présentés devant la justice pour «abus de fonction», a-t-on appris, hier, auprès de la sûreté de wilaya. Selon la cellule de communication de ce corps sécuritaire, ces fonctionnaires ont été arrêtés par la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya, suite à des enquêtes réalisées au niveau de cette commune (Kedara), à propos d'affaires liées à l'«abus de fonction», «dilapidation de fonds publics» et «délivrance de documents administratifs portant de fausses signatures».
Les investigations menées ont prouvé que les mis en cause ont «exploité leur fonction aux fins de signer des attestations destinées aux nécessiteux, au profit de 21 fonctionnaires de la commune et de deux opérateurs qui n'y ouvraient pas droit, et qui, plus est, ont bénéficié de primes mensuelles dépassant le montant fixé par la loi». Après leur présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou, sous le chef d'inculpation d'«abus de fonction» et «délivrance de documents administratifs portant de fausses signatures», les prévenus ont été placés sous contrôle judiciaire.

Adrar

Saisie de 6 853 bouteilles de boissons alcoolisées

Les éléments de la sûreté de daïra d'Aougrout, commune de la wilaya d'Adrar ont, lors d'un point de contrôle routier établi au niveau de l'axe menant vers la ville de Timimoun, intercepté un camion de marque Hunday de couleur blanche. L'inspection minutieuse du véhicule a dévoilé outre, des œufs, une quantité impressionnante de boissons alcoolisées s'élevant à 6 853 bouteilles de différentes marques. Le suspect âgé de 40 ans, a été présenté devant le procureur près le tribunal de Timimoun qui à prononcé à son encontre une peine de deux mois de prison ferme.

Kadiro Frih

Bordj Badji Mokhtar

24 immigrants clandestins interceptés

Un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Bordj Badji Mokhtar - 6e RM et Mila - 5e RM, 24 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines. Par ailleurs, une unité des Gardes-côtes a déjoué au large d'Annaba, une tentative d'émigration clandestine de 24 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, a annoncé, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué mis en ligne sur son site web. C'est la seconde tentative d'immigration clandestine en

mer à bord d'embarcations de fabrication artisanale, à être déjouée par les éléments des Gardes-côtes en 24 heures au large d'Annaba, après celle enregistrée durant la nuit du samedi à dimanche, pour laquelle 31 autres personnes avaient été interceptées alors qu'elles tentaient de rallier clandestinement l'autre rive de la Méditerranée.

Edité par la Sarl Echo Médias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
Bureau Tizi-Ouzou : Tours villa Zone ouest Immeuble Hargaz
Tél-Fax : 026 12 85 87

Anep
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

● Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Elles constituent une alternative pour l'après-pétrole

Les énergies renouvelables, l'autre atout du gouvernement

La mise en place d'une stratégie adoptant les énergies renouvelables, comme suppléant aux énergies fossiles, s'avère plus que nécessaire pour faire face aux nouveaux défis économiques engendrés par la chute des cours du pétrole.

La tenue récemment d'un Salon sur les énergies renouvelables a permis de décortiquer l'ensemble des problématiques liées à cette question, donnant ainsi la possibilité aux experts en la matière de souligner l'importance de ce secteur pour une croissance durable en Algérie, tout insistant sur des textes juridiques et des instances de suivi des investissements hors hydrocarbures. Ils ont appelé à adopter, à titre provisoire, des taxes et impôts raisonnables socialement pour un équilibre financier, à accélérer l'investissement hors hydrocarbures comme en agriculture et à accorder davantage d'intérêt au développement de la ressource humaine à travers la formation et l'acquisition du savoir. Il faut dire qu'en cette conjoncture de récession économique, l'Algérie n'a d'autre choix que de se tourner vers de nouveaux secteurs créateurs de richesse et de la valeur ajoutée, dont celui des énergies renouvelables sur lequel le gouvernement mise énormément pour relancer l'économie du pays et augmenter le taux de croissance. Dans ce sens, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait réaffirmé l'engagement de l'Etat de poursuivre la mise en œuvre du programme national de développement des énergies renouvelables, en le plaçant au rang de «priorité nationale». A cet effet, le chef de l'Etat avait donné des directives pour la poursuite et la dynamisation de ce programme, rappelant, à cette occasion, que le développement des énergies renouvelables est à même de «prolonger durablement l'indépendance énergétique de notre pays et de générer aussi une dynamique de développement économique dans son sillage».

Le programme national de développement des énergies renouvelables prévoit une production d'ici à 2030 de 22 000 MW d'électricité de sources renouvelables, notamment solaire et éolienne, destinée au marché intérieur, en plus de 10 000 MW supplémentaires à exporter. Ce qui correspond à 27% de la production globale d'électricité et le double de la capacité actuelle du parc national de production de cette énergie. En conséquence, il en résultera, à l'horizon 2030, un déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie, selon des projections officielles. Grâce à ce programme, il est prévu de réaliser une économie de près de 300 milliards de m^3 de gaz sur la période allant de 2021 à 2030, qui seront orientés vers l'exportation et rapporteront à l'Etat d'importants revenus supplémentaires. Des investissements de l'ordre de 120 milliards de dollars sont nécessaires pour atteindre cet objectif. En outre, jusqu'à 300 000 postes d'emplois directs et indirects devraient être générés à la faveur de la mise en œuvre de ce programme. En 2015, 14 centrales électriques photovoltaïques totalisant une capacité installée de 268 mégawatts (MW) ont été mises en service dans les Hauts Plateaux et le Sud du pays, pour un coût global de 70 milliards de dinars, alors que chacune de ces centrales a permis de créer au moins 250 emplois. Elles s'ajoutent ainsi à l'unité hybride de Hassi R'mel (150 MW), mise en service en 2011, et à la ferme éolienne d'Adrar (10 MW) ainsi qu'à la centrale solaire expérimentale de Ghardaïa (1,1 MW). Ces deux dernières installations ont été réceptionnées en juillet 2014. Sur le même chapitre, le chef de l'Etat avait ordonné la poursuite des efforts de rationalisation de la consommation nationale d'énergie en général, dont le gaz naturel, y compris à travers la consommation de l'électricité. En effet, les pouvoirs publics se sont fixé l'objectif de réaliser un gain financier de 42 milliards de dollars à l'horizon 2030 avec une réduction de 9% de la consommation d'énergie à la faveur de la mise en œuvre du programme national de développement de l'efficacité énergétique. Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, avait, pour sa part, annoncé le lancement d'un appel à investisseurs en été prochain pour réaliser le programme national des énergies renouvelables. De même, un forum d'affaires sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, organisé conjointement avec la Commission européenne, se tiendra le 24 mai prochain à Alger, qui a pour objectif de présenter tous les volets de ce programme aux investisseurs algériens et européens. En outre, les sites devant abriter les premières centrales de ce programme ont été identifiés au niveau de 15 wilayas du Sud et des Hauts Plateaux. Au-delà de son apport supplémentaire en matière de production d'électricité, le programme des énergies renouvelables aura aussi des implications importantes en amont, du fait des besoins considérables en équipements et accessoires nécessaires que l'Algérie aspire à fabriquer localement dans le cadre de partenariats entre des opérateurs nationaux et étrangers.

T. Benslimane

Forum africain

Une clôture couronnée par la signature de 100 contrats

Tomber de rideau sur le Forum africain à la satisfaction des invités qui ont estimé dans l'ensemble, le rendez-vous «très réussi».

Une clôture couronnée par la signature d'une centaine de contrats entre des opérateurs algériens et leurs homologues africains. La clôture a été faite par l'appréciation d'un groupe de représentants de pays africains dont celui de l'Afrique du Sud, la Mauritanie et le Tchad ont exprimé devant un parterre de journalistes leur satisfaction quant au déroulement des travaux et les thèmes débattus lors de ces trois jours à Alger. Cette rencontre a permis selon les hôtes d'Alger de rapprocher les voisins du continent, ils diront que des contacts ont été tissés entre opérateurs. La représentante du Mali cherchait encore la matinée d'hier de potentiels partenaires. Ils insisteront à l'occasion sur la nécessité de développer davantage et d'encourager les échanges entre les économies africaines via des partenariats public-privé. Du côté algérien, l'heure est à l'optimisme quant à ce nouvel élan de rapprochement africo-africain tant attendu pour resserrer les liens. Mais pas seulement, puisqu'il s'agit surtout de mettre à la portée des opérateurs africains les opportunités d'affaires qui se présentent à eux afin de redresser le volume des échanges inter-africain jusque-là insuffisant. L'Afrique aujourd'hui a réussi au moins le pari de reprendre langue au gré de ses potentialités qui ne demandent qu'à être exploitées et surtout au gré de ses besoins en développement économique et humain. Pour rappel, le forum a été couronné par la signature d'accords, dont l'organisation à Alger d'un G20 des entreprises, devant se tenir le premier trimestre 2018.

Tewfiq M.

Edito

Campagne anti-Castro

Par Tayeb Djilali

Tollé général au sein de la classe politique française toutes sensibilités confondues après l'éloge rendu par Ségolène Royal, ministre de l'Environnement à Fidel Castro, et qui assisté aux funérailles. Ayant déclaré que le leader disparu avait énormément fait pour son peuple et qu'elle ne croyait pas à la fable des prisonniers politiques, la ministre fit aussitôt l'objet d'une campagne d'une rare virulence orchestrée par les chefs de parti et même des collègues du gouvernement ainsi que d'un déchaînement médiatique orchestré par tous les supports audiovisuels qui en ont fait un événement. Comment alors expliquer cette allergie qui frise la haine vis-à-vis du légendaire leader du tiers-monde? Celui-là qui de son île minuscule tint tête et nargua la plus grande puissance mondiale? C'est que le décès de Fidel Castro intervient dans un contexte très particulier où le rapport de force est en train de basculer à la grande défaveur du grand capital et des velléités belliqueux de l'Occident. D'abord, la défaite cuisante du lobby guerrier mené par Hillary Clinton. Ensuite, le changement total de la donne au Moyen-Orient où l'armée syrienne et son précieux allié la Russie, sont en train de remettre très sérieusement les plans israélo-occidentaux de mainmise sur la région. Sans compter les défaites qu'essuie l'Etat islamique en Irak. Alors évidemment, la classe politique française de droite comme de gauche, qui voit ainsi ses plans lamentablement tomber à l'eau, se «venge» de façon pitoyable en s'en prenant à un homme mort taxé de tous les maux dont celui de dictateur. Voilà donc Ségolène Royal ciblée de toutes parts et surtout de la part de sa propre famille politique qui lui indique la porte de sortie. Georges Bush qui a sur les mains le sang de centaines de milliers d'Irakiens, n'a jamais subi une telle campagne en France ni ailleurs. Alors que Fidel Castro qui n'a jamais attaqué un pays, est cloué au pilori. Décidément, la politique a atteint le caniveau.

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

Service public

Le gouvernement algérien a fait un pas de géant

Avec la mise en service, à partir de 2017, du permis de conduire électronique biométrique à points, le gouvernement aura tenu ses engagements en ce qui concerne l'amélioration de la qualité du service public et du rapprochement de l'administration du citoyen.

Il faut reconnaître que le gouvernement qui a tout mis en œuvre ces dernières années pour rapprocher l'administration du citoyen et éliminer toutes les formes de la bureaucratie ayant accablé les citoyens, semble bel et bien déterminé à aller jusqu'au bout de sa démarche. C'est dans ce sens que l'établissement de tous les documents d'état civil a été facilité au minimum et les délais de leur remise ont été très réduits, au grand bonheur des citoyens. A ce titre, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui ne cesse d'insister sur une utilisation «rationnelle» des moyens humains et matériels dans le cadre de la modernisation de l'administration et la décentralisation de l'établissement des documents biométriques. La nouvelle stratégie des pouvoirs publics visant à moderniser l'administration et à la rapprocher davantage au citoyen «doit être accompagnée par une utilisation rationnelle des moyens humains et matériels», a souligné N. Bedoui. Délivrés auparavant au niveau des daïras, les documents d'identité biométrique (carte d'identité et passeport) devraient être actuellement établis au niveau des communes, dans le cadre de la nouvelle stratégie du gouvernement. L'opération de décentralisation a déjà été mise en application dans certaines wilayas du pays. Cette décentralisation vise à «éradiquer, notamment le phénomène de la bureaucratie et à améliorer davantage la relation entre le citoyen et l'administration», a indiqué le ministre, tout en insistant sur la nécessité de relever le défi pour être au diapason des nouvelles technologies afin d'arriver à une administration électronique par excellence et ce, en vue d'alléger les procédures de délivrance des documents biométriques. L'étape de passer à une administration moderne et électronique nécessite aussi la formation et le recyclage du personnel de l'administration locale, a indiqué Bedoui. Les nouvelles mesures prises par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales visant à faciliter la tâche aux citoyens pour le retrait des différents documents administratifs, traduit, en fait, la volonté du gouvernement d'œuvrer sans cesse pour concrétiser ses engagements en ce qui concerne l'amélioration de la qualité des prestations dans le cadre du service public. Il s'agit de traduire dans la réalité les instructions données en ce sens par le chef de l'Etat qui avait fait de la prise en charge des préoccupations des citoyens et de l'amélioration de leur cadre de vie l'une de ses priorités. Cela a amené le ministre de l'Intérieur à relever que le développement local sera l'axe principal dans l'agenda de son département après

l'achèvement de l'opération de modernisation de l'administration. Les efforts seront axés ainsi sur la relance du développement local à travers l'activation du rôle des communes et l'amélioration de leurs performances. C'est à ce titre que l'administration centrale sera prochainement dotée d'un observatoire national pour le service public dans le cadre des différentes mesures engagées par l'Etat pour l'amélioration du service public et rapprocher davantage le citoyen de l'administration. Cette mesure, annoncée récemment par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, vise à poursuivre la performance et l'évaluation de l'efficacité de service public. Il s'agit, en fait, de traduire, dans les faits, de l'un des principaux engagements du gouvernement en vue de faire participer le citoyen aux différentes actions et réflexions œuvrant pour l'amélioration du service public, ainsi que les conditions d'accueil et d'orientation des citoyens au sein de l'administration . Lors des différents Conseils des ministres qu'il a présidés, le président de la République n'a eu de cesse d'insister sur la célérité avec laquelle les pouvoirs publics devaient répondre aux attentes de la population, notamment la jeunesse, par la construction d'une économie compétitive et diversifiée garantissant la pérennité du développement national et de la politique de justice sociale. Partant de ce constat, le gouvernement est en voie d'adopter une nouvelle approche en vue de booster l'investissement et donner un véritable coup de fouet au développement, tout en étant conscient que cela passe inévitablement par une lutte sans merci contre toutes les formes de corruption et de bureaucratie.

Tahar T.

Colloque international

Éclairages historiques et politiques sur le combat d'Ahmed Ben Bella

La deuxième journée des travaux du colloque international sur «Ahmed Ben Bella dans ses dimensions nationale et internationale» a été marquée, hier à Tlemcen, par les travaux de deux ateliers traitant des aspects historiques et politiques du combat du premier Président de l'Algérie indépendante. Dans une communication abordant le rôle de «Ahmed Ben Bella» dans la mobilisation pour la livraison d'armes à la glorieuse Révolution de Libération nationale et l'opération du yacht «Dinah» comme modèle, le Dr Ahmed Bendaoud du département d'histoire de l'université de Tlemcen a évoqué la rencontre historique du moudjahid défunt, lors de son séjour au Caire, avec la reine de Jordanie qui, convaincue par la justesse de la cause algérienne, mit son yacht à sa disposition pour acheminer des armes. Le conférencier a relaté avec détails les circonstances de l'opération de transport des armes à bord de cette embarcation, mettant l'accent sur le courage de vaillants moudjahidine bravant le danger et réussissant à tromper la vigilance de la marine française et à atterrir à bon port.

L'universitaire Djebli Tahar de la même université s'est étalé sur les capacités d'Ahmed Ben Bella à surmonter les difficultés dans le domaine de procuration d'armement pour la Guerre de Libération nationale (1954-1956). La chercheuse Abbou Nadjet de l'université de Bouira, qui a reçu le premier prix du concours de la meilleure recherche académique sur le premier Président de l'Algérie indépendante, à l'occasion de cette manifestation, pour son exposé «Ahmed Ben Bella : moudjahid et militant maghrébin», a proposé une lecture de ses réalisations et de sa gestion du pays dans une conjoncture de sortie d'une longue période de colonisation et de privation. Les universitaires participants aux deux ateliers tenus en marge de ce colloque sont parvenus à la conclusion que le mouvement national et la Révolution historique algérienne sont liés à des chefs illustres et célèbres par leur courage, leur bravoure et leur attachement à la patrie et leur génie politique et militaire défiant tous les plans et desseins du colonisateur, dont Ahmed Ben Bella qui demeure vivant dans la mémoire glorifiant son long combat. Une série de recommandations devra clôturer, dans l'après-midi, ce colloque initié par l'université «Abou Bakr Belkaïd» de Tlemcen en collaboration avec la wilaya, à l'occasion du centenaire de la naissance d'Ahmed Ben Bella

M.M.

PLF 2017

Les députés du Conseil de la nation appellent à trouver d'autres options pour combler le déficit budgétaire

Les présidents des groupes parlementaires du Conseil de la nation ont affirmé, hier que les dispositions du texte de loi de finances 2017, interviennent dans une conjoncture économique particulière, appelant à trouver d'autres options pour combler le déficit budgétaire, à promouvoir la diversification de l'économie et à améliorer le recouvrement fiscal au lieu d'introduire de nouvelles taxes. Lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, en présence des membres du gouvernement, les intervenants ont souligné que les dispositions du texte de loi visent à renforcer l'économie et à établir l'équilibre social, appelant à la lutte contre le gaspillage, l'intégration de l'économie parallèle et à la révision de la politique de soutien de l'Etat. Mohamed Zoubiri, président du groupe parlementaire du FLN a affirmé que son parti était en faveur de ce texte de loi, ajoutant que le gouvernement doit rechercher d'autres sources de financement au lieu de relever les impôts. L'Etat, a-t-il dit, peut aller vers ces options en développant le système fiscal et en luttant contre le gaspillage, en procédant à l'intégration de l'économie parallèle et en revoyant la politique de soutien. Le président du groupe parlementaire du RND Abdelmadjid Bouzriba a précisé pour sa part que le texte de loi de finances 2017 intervient dans une conjoncture économique internationale et nationale «très particulière» qui contraint le gouvernement à s'y adapter pour faire face aux effets négatifs qui pourraient impacter l'économie nationale en raison du recul des prix du brut. Il a estimé toutefois que les nouvelles taxes étaient «raisonnables» et visent à soutenir la capacité de l'Etat à renforcer ses dépenses et à booster le développement, ajoutant qu'il y a des indices «rassurants» à travers la relance de la production et la maîtrise des importations concernant de nombreux produits et marchandises, notamment le ciment, le fer et les voitures. Il a estimé que le contenu du texte de loi tend à renforcer l'économie nationale et à asseoir l'équilibre social en s'appuyant sur le secteur de l'industrie comme base essentielle de l'économie, tout en appelant à «rationaliser les dépenses, à accélérer la réforme fiscale, à durcir les mesures de lutte contre la corruption et à s'éloigner des options faciles comme l'endettement extérieur et le contrôle des prix sur le marché. Le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel El Hachemi Djiar a affirmé pour sa part, que la conjoncture économique actuelle caractérisée par l'effondrement des prix du pétrole révèle l'importance des enjeux qui se dressent devant l'économie nationale.

L'intervenant a appelé à la diversification de l'économie et à la révision de la politique de soutien de l'Etat, soulignant l'«importance de mondialiser l'activité des entreprises économiques algériennes et de sensibiliser le peuple quant aux défis de l'économie nationale». Il a ajouté qu'il fallait un diagnostic précis de la situation économique pour trouver une solution efficace aux problèmes économiques et sociaux. Le texte de loi sera voté demain.

Le calendrier définitif du BAC 2017 dévoilé

5 jours d'examens, et deux épreuves par jour

Le calendrier définitif du déroulement des épreuves du baccalauréat 2017 à finalement été dévoilé, après avoir fait couler beaucoup d'encre entre approbateurs et détracteurs.

Il sera distribué à partir d'aujourd'hui au niveau des lycées. Parmi les révisions apportées le nouveau calendrier prévoit uniquement deux épreuves par jour, les candidats auront le choix entre deux sujets et la durée d'examen prévue pour chaque examen sera réduite de 30mn. Le nouvel aménagement des épreuves prévoit également le début du test à 9 heures au lieu de 8 heures précédemment, on s'en souviendra longtemps des candidats arrivés en retard à cause des travaux ou à cause d'encombrements, pour cette cession 2017, ils auront donc toutes les chances d'arriver à l'heure. Concernant l'application de l'ancien système qui s'étalait sur cinq jours, il intervient conformément à la «volonté des élèves en classes terminales» et se fera «progressivement» a déclaré la Ministre de l'Education Nationale Nouria Benghebrit sur les ondes de la chaine III de la radio nationale. Cette session du baccalauréat, qui s'étalera du 11 au 15 juin prochain, sera marquée par l'introduction de nouvelles mesures, notamment la réduction du nombre des matières à deux par jour au lieu de trois. Il a également été décidé de prolonger la pause entre deux examens à 1h30 au lieu de 30 mn et de réduire de 30 mn la durée de chaque examen en attendant de conformer ce dernier aux nouveaux horaires, a indiqué la ministre. Elle a précisé, dans ce sens, le maintien des deux sujets au choix dans chaque matière avec une demi heure pour le choix d'un sujet. Pour accompagner les élèves et leur assurer toutes les conditions de réussite, notamment ceux des classes d'examen, des adresses électroniques seront créées pour leur faciliter de l'accès au site de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD), qui propose des cours de soutien gratuitement. Benghebrit a par ailleurs, appelé les élèves à «se référer uniquement au site électronique officiel du ministère de l'éducation» et à ne pas prendre en compte les informations publiées par d'autres sites. Pour mettre fin à toute polémique Benghebrit a affirmé, que la décision de revenir à l'ancien calendrier de cinq jours pour le baccalauréat ne signifie pas «un recul» dans le processus de refonte de cet examen, mais plutôt un «réaménagement» qui tient compte des préoccupations des élèves. «Il ne s'agit pas d'un recul, mais plutôt d'un réaménagement, dans lequel nous avons répondu à des préoccupations exprimées par les élèves, non seulement à travers des réseaux sociaux, mais également à l'occasion de mes déplacements dans différents établissement». Relevant avoir «pris en compte les angoisses des élèves rencontrés», elle a souligné, que «l'immensité de l'angoisse valait cet effort de revenir à l'ancien calendrier», le principe portant sur «l'allégement dans le contenu des sujets n'a pas été remis en cause ni celui de la réduction des horaires des épreuves» a–t'elle rappelé. Précisant qu'«une série des propositions a été formulée dans le cadre de la réforme du BAC», relevant qu'un consensus s'était dégagé pour «une application progressive» de ces réformes. Plaidant pour «une refonte à rythme graduel», la ministre a mis en avant «la nécessité de commencer, à l'avenir, très tôt le processus d'explication envers les élèves des classes de terminale», ajoutant que «la refonte est d'abord de nature pédagogique». Concernant le problème de la violence en milieu scolaire et à proximité des édifices de l'éducation nationale la ministre a annoncé, que «la stratégie nationale en matière de sécurité et de lutte contre les violences, contre les incivilités dans l'école et ses environs sera présentée dans une quinzaine de jours».

Yasmine Derbal

Justice

Louh annonce une direction de la prospective chargée de la réforme judiciaire

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a fait état lundi à In-Amenas (Illizi) de la création prochaine d'une direction de la prospective chargée de la réforme de la justice. «Une direction de la prospective chargée de la réforme de la justice sera créée prochainement au niveau central et qui aura pour mission d'arrêter les grandes lignes, sur le long terme, de la prospective, concernant la réforme de la justice en Algérie», a affirmé le ministre, en marge de l'inauguration du tribunal de In Amenas (240 km au Nord d'Illizi). Tayeb Louh a procédé, à l'occasion, à la remise de la première carte professionnelle biométrique à échelle nationale à l'un des affiliés du secteur de la justice, une opération devant être généralisée prochainement à l'ensemble des structures de la justice. Le nouveau tribunal de In Amenas, réalisée pour un investissement de 500 millions de dinars, dispose de deux blocs, l'un administratif et l'autre composé de cinq logements de fonction, selon sa fiche technique. Présidant une rencontre à la salle d'audiences du nouveau tribunal, en présence des cadres du secteur et des représentants de la société civile, Louh a affirmé, que la nouvelle constitution prévoit, outre les principes d'ancrage de la démocratie et de la garantie des droits fondamentaux et devoirs du citoyen, la création d'une haute instance de surveillance des élections composée de 205 magistrats, en plus de représentants de la société civile à être désignés par le président de la République. «Les Magistrats assument un devoir, à ce titre, à travers la protection de l'opération électorale, en veillant à leur propreté et leur transparence, conformément à la loi», a indiqué Louh, en soulignant que «les parquets de la République auront à assumer pleinement leur mission, en coordination avec la police judiciaire, pour lancer les procédures et poursuites judicaires contre toute tentative de manipulation de l'opération électorale, que ce soit par l'usage de l'argent ou d'autres voies susceptibles d'affecter la crédibilité des élections». Le ministre de la justice a estimé, dans ce contexte, que le pouvoir judiciaire œuvre à protéger le citoyen, à veiller à la quiétude au sein de la société et à garantir les libertés et droits fondamentaux du citoyen, une mission «constitutionnelle incombant à l'ensemble des membres de l'appareil judiciaire».

S'agissant des réformes engagées dans le système judiciaire, le ministre a signalé que la comparution directe en substitution à la flagrance (jugement dans la semaine) contribue à la réduction de la détention provisoire et conforte la présomption d'innocence. Il a également fait part du lancement, au niveau de la Cour suprême, d'un atelier qui planche sur la réforme du système judiciaire, dont la commission en ayant la charge vient d'être installée. Le ministre a appelé, en outre, à l'intensification des mécanismes de jugement par visioconférence, notamment à travers les wilayas du Sud du pays, caractérisées par l'éloignement des tribunaux des sièges des Cours de la justice, en plus de la contribution à la réduction des charges engendrées par les procès et jugements. Il a, par la même occasion, fait part des derniers aménagements introduits à la loi de l'Etat civil, qui auront un impact positif, notamment dans les régions du sud où sont enregistrés de nombreux cas de personnes non portés sur les registres d'Etat-civil. Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a procédé, au terme de sa visite de travail dans la région, à la dénomination d'une rue de la ville de In-Amenas au nom d'Ali Mendjeli et à une inspection du service de l'Etat civil de la commune.

Moussa O.

Consommation énergétique

Les Algériens consomment excessivement l'électricité et le gaz

Le Président directeur général (PDG) de la Société de distribution d'électricité et de gaz du Centre (SDC), Redouane Yacine Reda, a appelé hier, à partir de Blida, les Algériens à changer leur mode de consommation énergétique en adoptant des reflexes positifs et simples vis-à-vis de l'électricité et du gaz. «Les Algériens consomment excessivement l'électricité et le gaz, causant un gaspillage de leur argent et partant, de l'économie de leur pays», a estimé Yacine Reda, en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation électrique et du gaz. Il a souligné l'impératif pour le citoyen de «prendre conscience que la production d'électricité est coûteuse et qu'il est de son devoir de rationaliser son usage, en adoptant les conseils et instructions qui lui sont donnés par la Sonelgaz, tout au long de l'année».

Le PDG de la SDC a signalé, à cet effet, que la société compte désormais accompagner les factures de la consommation des guides et brochures englobant une panoplie d'instructions simples permettant d'éviter des frais supplémentaires, tant aux ménages qu'au Trésor public, qui engage des sommes colossales dans la production de cette énergie. Il a cité parmi ces instructions, la nécessité, pour les ménages, d'utiliser les ampoules économiques, qui consomment quatre fois moins d'énergie que les ampoules ordinaires, tout en veillant à éteindre la lumière dans les chambres vides pour éviter le gaspillage car l'éclairage représente, à lui seul, 30% de la facture d'électricité.

D'autres instructions sont relatives à la rationalisation de l'usage des climatiseurs en été, car cet appareil représente un taux de 40% de la facture d'électricité, tout en évitant l'usage des machines à laver et des fers à repasser, entre autres, durant les périodes de pointe s'étalant entre 18 heures et 22 heures. «L'adoption de ces instructions peut nous garantir une économie énergétique de 25% à 45%», a assuré le même responsable, soulignant que cette démarche initiée par sa société va toucher tous les citoyens afin de faire de 2017 «l'année de l'économie énergétique».

A.M.

CASNOS

950 000 travailleurs non-salariés régularisés et 76 milliards de dinars recouvrés

Quelques 950 000 travailleurs non-salariés ont régularisé leur situation auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (Casnos) et 76 milliards de dinars ont été recouvrés grâce aux mesures de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015, a indiqué lundi à Alger le directeur général de cette caisse, Chawki Acheuk-Youcef.

«Quelques 950 000 travailleurs non-salariés débiteurs de cotisations ont régularisé leur situation auprès de la Casnos et 76 milliards de dinars ont été recouvrés, enregistrant ainsi une augmentation de 90% des recettes de la caisse», a déclaré Acheuk-Youcef, lors d'une rencontre avec la presse. Les mesures de la LFC 2015 permettent aux non-salariés de payer leur cotisation de l'année en cours et de bénéficier d'un échéancier de paiement de leurs cotisations antérieures et de l'exonération de majoration et de pénalité de retard. Acheuk-Youcef a précisé, que la caisse compte actuellement plus de 1,8 millions de travailleurs non-salariés affiliés dont 170 000 agriculteurs, portant le taux des affiliés de cette catégorie (agriculteurs) à 17%. Ces résultats «très satisfaisants» ont été réalisés grâce à la LFC 2015, aux différentes mesures prises par la caisse, notamment les opérations de sensibilisation et la réorganisation de la caisse et l'ouverture de 137 nouvelles structures rapprochant la Casnos de ses assurés, selon ce responsable. Le DG de la Casnos a également affirmé, que des moyens seront mobilisés pour renforcer et affiner les opérations de contrôle des travailleurs non-salariés qui ne sont pas affiliés à la Casnos ou affiliés, mais qui sont débiteurs de cotisation et ce à partir de l'année 2017. Il a expliqué que les moyens des agents de contrôle de la caisse seront renforcés par la mise à leur disposition d'un «système mobile de consultation et d'affiliation d'office» des travailleurs non-salariés qui ne sont pas affiliés. D'autre part, il a ajouté que ces opérations de contrôle permettront également de lutter contre certains cas de dépassements en matière de consommation des médicaments, dans le but de maîtriser les dépenses. A cette occasion, il a invité les travailleurs non-salariés débiteurs de cotisations, à se présenter aux agences de la Caisse avant le 31 décembre 2016, pour régulariser leur situation et bénéficier des échéanciers de paiement de leurs cotisations antérieures. Par ailleurs, le DG de la Caisse a annoncé, qu'une

réflexion est en cours pour intégrer dans les nouvelles prestations de la caisse, le congé de maternité au profit des femmes non-salariées affiliées à la Casnos et inclure la prise en charge des accidents de travail pour les métiers à risque. Acheuk-Youcef a fait savoir que le potentiel actuel des non-salariés est estimé à 3 millions de personnes qui travaillent pour leur propre compte, en l'occurrence les commerçants, les artisans etc.., ainsi que les professions libérales (médecins, avocats, notaires,...).

Hanane E.B.

Formation et enseignement professionnels

L'apprentissage, un atout à exploiter

L'apprentissage gagne des galons en Algérie et devient peu à peu un socle essentiel dans la formation et l'enseignement professionnels. Privilégier aujourd'hui l'apprentissage comme mode de formation professionnelle, par rapport aux autres modes, est assurément une excellente chose du fait qu'il est d'abord moins couteux et surtout, il assure une formation plus «adaptée» aux besoins de l'entreprise, ainsi que de plus grandes possibilités d'insertion professionnelle pour les diplômés. Lors de la rentrée de la formation professionnelle de septembre 2016, l'offre de formation par apprentissage a représenté 52% de l'offre des formations diplomantes et 39% de l'offre globale (qualifiante et diplômante), se félicite-t-on au niveau du département ministériel de Mebarki, l'objectif du secteur étant d'atteindre dans les trois prochaines années un taux de 60% des effectifs formés, selon ce mode de formation, nées.

Le renforcement de l'offre de la formation a été, particulièrement, orienté vers les métiers dans les filières prioritaires, comme l'agriculture, l'hôtellerie et le tourisme, l'industrie, les TIC. Ainsi, à titre d'exemple, 15% de l'offre globale concerne le domaine de l'artisanat et de l'hôtellerie tourisme, de l'offre globale (qualifiante et diplômante), 20% de l'offre globale relève du domaine de l'industrie, de l'offre globale (qualifiante et diplômante), 7,5% de l'offre relève du domaine de l'agriculture et de l'industrie Agroalimentaire, de l'offre globale (qualifiante et diplômante).

Les postes de l'apprentissage préalablement identifiés ont été occupés à près de 60%, puisque sur un nombre de 155 000 postes offerts, 93 000 apprentis ont signé un contrat d'apprentissage auprès d'un employeur.

L'objectif est de «privilégier» le mode de formation par apprentissage, qui a atteint le taux de 46% par rapport a la formation diplomante. «Par rapport à l'effectif global inscrit, tous modes et dispositifs confondus, l'apprentissage représente 43% de l'effectif global», a révélé le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels. Ce mode de formation connaîtra une relance «qualitative», avec l'application des dispositions de la loi de finances 2016, sur le FNAC et aussi, à travers l'avant-projet de la loi sur l'apprentissage, qui est en cours de préparation et dont les grands axes visent, essentiellement «l'adaptation» du dispositif de l'apprentissage législatif actuel à l'évolution social et économique du pays et le «renforcement» du rôle de l'Etat dans la promotion de l'apprentissage, en application de l'article 69 de la nouvelle constitution. Il faut savoir que plus de 9000 conventions ont été signés entre la formation professionnelle et le secteur économique pour permettre le placement des apprentis dans les entreprises et leur offrir la possibilité de bénéficier d'un apprentissage et d'acquisition de savoir-faire et d'aptitudes dans un environnement «réel» de travail.

9000 CONVENTIONS SIGNÉES AVEC LE SECTEUR ECONOMIQUE

La diversification et l'orientation de l'offre de la formation vers les filières stratégiques et prioritaires entre dans le cadre de «réorienter» l'offre de la formation vers les métiers jugés « rioritaires» tels que l'agriculture, l'hôtellerie tourisme et l'industrie. C'est même un objectif qui doit se concrétiser «progressivement» à la faveur des conventions signées avec les secteurs d'activité concernés.

En 2016, le nombre des diplômés a atteint 217 000, dont 4800 dans l'agriculture, 400 000 en bâtiment et travaux publics, 13 000 en hôtellerie et tourisme, 44 200 en industrie, 8600 en artisanat traditionnel et 1300 diplômés en environnement. Cette tendance de prise en charge de la formation de la ressource humaine dans les domaines prioritaires, se confirme à l'occasion de cette rentrée, puisque 8 700 stagiaires et apprentis ont été incorporés dans les métiers de l'agriculture, 37 000 stagiaires et apprentis ont été incorporés dans les métiers du bâtiment et travaux publics, 21 000 stagiaires et apprentis sont inscrits dans les métiers de l'hôtellerie, tourisme et de l'artisanat traditionnel, 21 000 stagiaires et apprentis incorporés dans les métiers de services et enfin 31 000 stagiaires et apprentis sont incorporés dans les métiers de l'industrie, tels que la construction mécanique et sidérurgique, la construction métallique, l'industrie de transformation et autre industrie du textile. Dans ce sillage, il y a lieu de rappeler qu'une convention de partenariat a été signée récemment entre l'ITTEM et la société SOPI produits «MAMA», à travers laquelle, l'institut s'engage à placer ces apprentis au niveau des unités de production de l'entreprise, à veiller au «meilleur» encadrement de ces jeunes et à «s'assurer» des meilleures conditions de formation possible. L'entreprise, quant à elle, s'engage à prendre en charge les apprentis au niveau de ses unités de production et de les insérer via le recrutement et ce, une fois le cycle de la formation achevé, une insertion qui doit obéir à des critères de qualité. L'objectif de la convention est de permettre aux jeunes de la formation professionnelle de bénéficier des formations dans un environnement réel de travail en face des machines industrielles et avec des professionnels. Pour l'opérateur économique, c'est une occasion d'encadrer à moindre frais une future main-d'œuvre bien formée, donc qualifiée.

Abdellah M.

5e forum des droits de l'Homme à Béjaïa

La sensibilisation au cœur des débats

Le 5e forum des droits de l'Homme s'est ouvert hier, à Béjaïa, pour ambition de sensibiliser et de mobiliser de larges franges de la société civile autour de la nécessité de «s'engager davantage pour faire de cette question une réalité». «Il s'agit de réfléchir sur les moyens de consolider les synergies et les connexions pour mettre cet outil des droits de l'Homme à la portée du citoyen» a indiqué, le vice prétendent de la LADDH, Said Salhi, qui estime, que «ces droits sont menacés autant par la crise économique nationale que par la conjoncture et le contexte internationaux, dont la combinaison est de nature à les faire reculer», y voit-il, appelant à une «large mobilisation pour en atténuer l'impact». Intervenant, à l'occasion d'un point de presse, à l'ouverture de cette rencontre, organisée à l'initiative du Centre de documentation des droits de l'Homme (CCDH), relevant de la ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) Salhi assimilent, au demeurant, cette action à une «œuvre d'hygiène publique», mettant surtout en exergue, le rôle de médiation que peut jouer la société civile, en cas de conflit majeur, voire de crise. «Dans les situations de blocage, on avance pas. Et le secours ne peut provenir que de la médiation», a-t-il précisé, soulignant «la nécessité pour les pouvoirs publics d'accepter le dialogue» car, a-t-il ajouté, «la société civile est un acteur incontournable. Elle est une conscience et un contre pouvoir contre les abus et les extrêmes». L'effort, durant ce forum, sera axé particulièrement sur les étudiants et la communauté universitaire. Mais pas seulement, car le débat, selon Hocine Boumedjane, responsable du CDDH, sera porté y compris dans les villages et localités de l'arrière pays, dont Sidi-Aïch, Tinebdar, Ighrem, Akbou Timezrit, Tichy et El-kseur, où plusieurs conférences y sont prévues. Etalée sur cinq jours, la manifestation, relayée par plusieurs acteurs, dont des syndicats (Cnapest, CLA, Snapap), des organisations humanitaires non gouvernementale (Section Algérie d'Amnesty International) et des organisations juvéniles, entre autres, s'articulera autour de plusieurs activités, dont des expositions, des conférences débats et surtout la présentation de l'état des droits de l'Homme en Algérie. Une évaluation de dix ans d'action de la LADDH est prévue à cet effet et au terme de quoi, il est attendu des recommandations concrétées autant en termes de mobilisation que d'action synergique à entreprendre.

S.A.S.

Pneumatiques

Sonatrach produira 5 millions de tonnes par an

Le groupe pétrolier national Sonatrach compte investir le créneau de l'industrie d'automobile en se lançant dans la production de 5 millions de tonnes de pneumatiques par an, a annoncé le vice-président de l'activité Aval, Akli Remini. «Nous allons accompagner le secteur de l'industrie automobile en assurant une production projetée de 5 millions de tonnes de pneumatiques par an», a souligné Remini, dans une déclaration à la presse, en marge du Congrès-salon dédié à la pétrochimie, organisé durant deux jours à Oran. Pour ce projet, le responsable a précisé que Sonatrach est en cours de discussions avec des partenaires étrangers en prévision de son lancement prochainement.

«Ce nouvel investissement s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme, lancé par le groupe Sonatrach dans le sillage d'une stratégie visant à booster les activités des transformation de la matière première produite par notre groupe». Des projets de transformation du gaz naturel pour la production du plastique, du méthanol et autres sont programmés dans le cadre de cette même stratégie, a ajouté Remini, notant que Sonatrach table sur la diversification de ses investissements dans le but de réaliser la valeur ajouté.

Interrogé sur la réalisation du programme d'investissement à l'ère des fluctuations du marché pétrolier à l'échelle mondiale, Akli Remini a assuré que tout le programme d'investissement du groupe pétrolier est maintenu. «Nous comptons sur la remontée du prix du pétrole». Dans ce registre, Remini a souligné que Sonatrach est en train de se redéployer à l'international en termes d'investissements, notant que le groupe pétrolier en question est présent dans 60 sociétés à l'étranger.

Concernant le programme du développement des énergies renouvelables, le vice-président de l'Aval a indiqué que les projets d'investissements dans ce secteur vont bon train.

H.H.

Marché pétrolier

Le Brent ouvre la semaine à plus de 55 dollars

Les prix du pétrole atteignaient de nouveaux plus hauts annuels, hier, en cours d'échanges européens, poursuivant leur hausse après l'accord de l'Opep annoncé la semaine dernière pour limiter la production mondiale. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 55,14 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 68 cents par rapport à la clôture de ce lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude (WTI) pour la même échéance gagnait 54 cents à 52,22 dollars. Les prix de l'or noir ont atteint leur plus haut niveau depuis 17 mois, à 55,20 dollars pour le Brent et à 52,33 dollars pour le WTI. L'annonce de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui est parvenu mercredi à un accord pour limiter la production de ses membres de 1,2 million de barils par jour, enthousiasme toujours les marchés. A part si l'accord s'écroule complètement, nous ne voyons pas d'éléments qui pourraient retourner les prix à la baisse, estimaient les analystes de Morgan Stanley. La hausse des prix pourrait au contraire être accentuée par des commentaires des pays non membres du cartel (dont l'Opep attend une baisse de la production de 600 000 barils par jour) ou par des preuves concrètes de la baisse de la production de l'Opep en janvier, quand l'accord prendra effet, écrivaient les analystes. Les pays producteurs non membres de l'Opep qui pourraient se joindre à l'accord devraient se réunir vendredi 9 décembre à Doha, au Qatar. L'idée que l'Irak et l'Iran s'en tiendront aux limites annoncées nous laisse sceptiques. Par ailleurs, si les pays membres accélèrent leurs productions en décembre et écoulent leurs stocks en 2017 quand l'accord sera appliqué, les exportations venues de l'Opep pourraient rester élevées, prévenaient les analystes de Barclays. Par ailleurs, la limitation de la production de l'Opep et la hausse des prix qui en découle pourrait conduire les producteurs américains de pétrole de schiste à relancer leurs extractions, qui n'étaient plus rentables quand les cours étaient trop bas.

H. Amaouche

Habitat

Retrait d'agrément à 65 promoteurs immobiliers et 558 agences immobilières

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé, hier dans un communiqué, le retrait d'agrément à 65 promoteurs immobiliers et 558 agences immobilières, pour n'avoir pas procédé à la régularisation de leur situation. Le communiqué précise qu'il a été décidé de retirer l'agrément à 64 promoteurs immobiliers pour une durée de six mois, pour n'avoir pas procédé à leur inscription au tableau national des promoteurs immobiliers, une procédure imposée par la loi sur la promotion immobilière promulguée en 2011. Le promoteur de l'entreprise de promotion immobilière «Immo-Hat», Elias Hattou, est concerné par cette mesure, pour son implication dans l'affaire de l'effondrement d'un immeuble à la coopérative immobilière «Urba 2000» à El Achour (Alger). L'opération de recensement des promoteurs immobiliers effectuée par les services du ministère a fait ressortir que 26 promoteurs exercent sans agrément, et ce, dans 12 wilayas. Les dossiers de ces promoteurs ont été présentés à la justice, selon la même source qui souligne que 25 autres dossiers font actuellement l'objet d'un examen pour ester en justice leurs auteurs. Concernant les agences immobilières, 264 agents ont procédé à la régularisation de leur situation, sur les 822 agents agréés informés par la commission des agréments au ministère, pour effectuer la procédure qui vient en application des dispositions que prévoit la réglementation relative à la profession d'agent immobilier. Pour le reste des agents au nombre de 558, il a été décidé d'annuler leur agrément, pour non-respect de la procédure, a indiqué le communiqué qui précise que le suivi et le contrôle de ce type d'activité relèvent des prérogatives du ministère.

Malgré la procédure judiciaire introduite par «Sopiref»

«Immo Hat» entame des travaux de démolition sur le terrain objet de l'effondrement d'un immeuble à URBA 2000 El Achour

Faisant suite à l'effondrement d'un immeuble en construction à la promotion immobilière «URBA 2000», la promotion immobilière Sopiref détentrice du projet, avait immédiatement introduit cette affaire en justice pour déterminer et faire la lumière sur cet accident qui avait fait couler beaucoup d'encre. Néanmoins, il est clair que les travaux de fouille entamés par le promoteur voisin répondant au nom d'«Immo Hat» ont été à l'origine de l'affaissement de la bâtisse en question. L'enquête est toujours en cours et l'expertise nécessaire à l'établissement des circonstances exactes de ce drame, qui n'a heureusement fait aucune victime.

Grande fut la surprise des responsables de la promotion immobilière «URBA 2000», de constater que depuis mercredi «Immo Hat», promotion immobilière appartenant à Lies HATTOU, a entamé des travaux de démolition au niveau du terrain en question réduisant ainsi en poussière toutes les preuves matérielles nécessaires pour faire la lumière sur l'accident de l'affaissement des bâtisses.

Les services techniques de Sopiref, appartenant au promoteur Sahraoui ont immédiatement alerté les autorités compétentes à savoir l'APC, la wilaya déléguée de Draria, la sûreté urbaine, et la Protection civile. Un courrier a également été adressé au wali d'Alger ainsi qu'au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Il est par ailleurs important de noter que le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avait annoncé, dimanche, dans un communiqué, qu'il avait été décidé de retirer l'agrément à 64 promoteurs immobiliers pour une durée de six mois, pour n'avoir pas procédé à leur inscription au tableau national des promoteurs immobiliers, une procédure imposée par la loi sur la promotion immobilière promulguée en 2011. Le promoteur de l'entreprise de promotion immobilière «Immo-Hat» Lies HATTOU, est concerné par cette mesure pour son implication dans l'affaire de l'effondrement de l'immeuble objet du litige. Les dossiers de ces promoteurs ont été présentés à la justice, selon notre source qui souligne que 25 autres dossiers font actuellement l'objet d'un examen pour ester en justice leurs auteurs.

Ph : Fateh Guidoum ©

Yasmine Derbal

2e rencontres franco-algériennes de la santé

L'OMS considère l'Algérie comme un «leader» en matière de santé publique en Afrique

Les travaux des 2es rencontres franco-algériennes de la santé ont débuté, hier à Paris, pour permettre aux deux parties d'échanger leurs expériences dans la gestion des infrastructures de la santé, l'industrie pharmaceutique et la prise en charge des patients. Organisées par la Mission économique Business France et le Service d'action culturelle et de coopération (SCAC) près l'ambassade de France en Algérie, ces rencontres réunissent, pendant deux jours, des responsables algériens du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, des responsables français dans le secteur de la santé et de nombreux chefs d'entreprises des deux pays. La première édition de ces rencontres s'était tenue en décembre 2015 à Alger et avait permis de réunir plus de 400 acteurs des deux pays, parmi lesquels 23 entreprises et 11 agences et fédérations professionnelles françaises. Animées par des experts des deux pays, ces rencontres ambitionnent d'initier de nouveaux partenariats institutionnels et industriels. Une rencontre est prévue à cet effet, en fin de journée d'hier entre des chefs d'entreprises français et algériens et sera suivie d'une série de rencontres individuelles entre acteurs français et algériens. La journée d'aujourd'hui est dédiée à des échanges institutionnels, a indiqué une source proche de la délégation algérienne, signalant que le comité de pilotage des accords entre les deux pays tiendra une séance de travail pour évaluer les projets de partenariat engagés. Le directeur de Business, Frédéric Rossi, a qualifié les relations entre la France et l'Algérie dans le secteur de la santé de «très étroites», compte tenu, a-t-il soutenu, «des liens anciens et forts existant entre les corps médicaux des deux pays». Il n'a pas manqué de relever que le secteur de la santé en Algérie, «représente 5,2 % du PIB, soit le taux le plus élevé en Afrique», se basant sur les chiffres de l'OMS qui considère l'Algérie comme un «leader» en matière de santé publique en Afrique avec «des indicateurs bien en dessus de la moyenne continentale, une éradication quasi-complète des maladies infectieuses, une espérance de vie à plus de 76 ans, des programmes ambitieux de prévention et traitement des maladies chroniques et des investissements très importants». Au cours de la séance matinale, les experts des deux pays ont échangé, à travers des présentations succinctes, leurs expériences en matière de gestion des infrastructures de santé, telle l'expérience algérienne dans la contractualisation et le financement de l'hospitalisation. Ils ont également échangé des informations sur la performance des structures sanitaires, la formation des managers de santé, la prise en charge et la gestion des patients et la politique du médicament. Dans ce dernier axe, le directeur des Caisses d'assurance sociales au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Djawad Bourkaïb, a expliqué le modèle algérien de remboursement du médicament, soulignant que 90% des Algériens sont des assurés sociaux. Pour sa part, le directeur général de la pharmacie et des équipements de santé, Hamou Hafed, a expliqué les modalités de fixation du prix du médicament, évoquant le fonctionnement du contrôle du médicament et la lutte contre la contrefaçon. Il a indiqué à cet effet que «des énormes progrès» ont été accomplis dans ce domaine.

Ali B.

Boumerdès

28 fonctionnaires et élus de la commune de Kedara devant la justice

Vingt huit (28) fonctionnaires, dont 5 élus de l'Assemblée populaire communale (APC) de Kedara, à l'ouest de Boumerdès, ont été présentés devant la justice pour «abus de fonction», a-t-on appris auprès de la sûreté de la wilaya. Selon la cellule de la communication de ce corps sécuritaire, ces fonctionnaires ont été arrêtés par la brigade économique et financière de la sûreté de la wilaya, suite à des enquêtes réalisées au niveau de cette commune (Kedara), à propos d'affaires liées à l'«abus de fonction», «dilapidation de fonds publics» et de la «délivrance des documents administratifs portant de fausses signatures». Les investigations menées ont prouvé que les mis en cause ont «exploité leur fonction aux fins de signer des attestations destinées aux nécessiteux, au profit de vingt un fonctionnaires de la commune et des deux opérateurs qui n'y ouvraient pas droit et qui, plus est, ont bénéficié de primes mensuelles dépassant le montant fixé par la loi». Après leur présentation devant le procureur de la République près du tribunal de Boudouaou, sous le chef d'inculpation d'«abus de fonction» et de la «délivrance des documents administratifs portant de fausses signatures», les prévenus ont été placés sous contrôle judiciaire.

Aïn Defla

Vers l'irrigation de plus de 76 000 hectares en 2019

La superficie agricole irriguée sera étendue à 76 200 ha à l'horizon 2019 dans la wilaya de Aïn Defla, soit 20 200 ha de plus par rapport à 2016 (56 000 ha), a-t-on appris, hier, d'un responsable de la Direction locale des services agricoles (DSA). Ce chiffre représente une augmentation de plus de 36% par rapport à la superficie irriguée à l'heure actuelle, a indiqué Amar Saâdi, responsable du service des statistiques à la même direction, signalant que la mobilisation de 434 Hm^3 d'eau est nécessaire pour atteindre l'objectif escompté. La réalisation des puits, de retenues collinaires ainsi que des stations d'épuration contribueront à assurer l'irrigation des surfaces agricoles, a précisé Saâdi, observant que l'élargissement de la superficie agricole irriguée de la wilaya passe «inéluctablement» par le recours au système du goutte à goutte. Quelque 56 000 ha sont actuellement irrigués à Aïn Defla, soit 30% de la surface agricole utile (SAU), dont 75% en aspersion et 13%, selon le procédé du goutte à goutte, a-t-on souligné, faisant état de la mobilisation de 94,22 Hm^3 d'eau puisés à partir de 5 barrages de la wilaya.

Salon national de l'innovation à Alger

Plusieurs inventions présentées

Le coup d'envoi de la 6e édition du Salon national de l'innovation (SaInnov) a été donné lundi, au Palais des expositions (Pins maritimes) avec la présence de 30 innovateurs et de plusieurs autres exposants représentant essentiellement des entreprises et universités.

Organisé par l'Institut national de la propriété industrielle (Inapi) du 5 au 7 décembre, ce salon entre dans le cadre des mesures prises par le ministère de l'Industrie et des mines pour encourager l'innovation à même d'améliorer la compétitivité des entreprises, a affirmé le Directeur général de la compétitivité industrielle auprès de ce ministère, Abdelaziz Guend. En marge de ces expositions, un concours du «meilleur inventeur» sera organisé à l'issue duquel trois prix seront décernés. Des innovations multisectorielles sont présentées par leurs concepteurs telle la réalisation d'un système de production de biodiesel mis en place par un chercheur du Centre de développement des énergies renouvelables. Dans le secteur du bâtiment, une machine à projeter des enduits de façades est présentée et dont la capacité de projection peut atteindre 60 mètres de hauteur. Pour le domaine agricole, un système innovant de contrôle de la température à l'intérieur des serres en plastique figure aussi parmi les nombreuses innovations. Le directeur général de l'Inapi, Adel Hamzaoui, a relevé que le salon avait été organisé dans un contexte qui caractérise une forte volonté politique visant la diversification de l'économie en se basant sur les entreprises innovantes. «Notre rôle est de montrer toutes les capacités innovantes qui existent au niveau national. Il s'agit d'un appui à l'innovation et au développement industriel national», a-t-il poursuivi. Par ailleurs, il a fait savoir qu'un projet de création d'un Bureau pilote de transfert de la technologie était en cours d'élaboration par le ministère de l'Industrie et des mines en collaboration avec ceux, respectivement, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la Poste et des télécommunications. Cette future entité, a-t-il expliqué, jouera le rôle de médiateur entre le chercheur et l'entreprise qui exploitera tous les travaux de recherche et brevets qui existent au niveau national. A ce propos, Hamzaoui a indiqué, que depuis le début de l'année en cours, plus de 650 demandes de brevet avaient été déposées auprès de l'Inapi, dont 80 provenant d'Algériens. En marge du salon SaInnov, un atelier est également organisé en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi), destiné aux coordinateurs des différents centres d'appui aux technologies et à l'innovation (Cati) installés dans les universités et les entreprises au niveau national.

Asma H.

Tipasa

Plus de 15 milliards de dinars de redevances détenues par la Sonelgaz auprès de ses abonnés

Les redevances impayées par les clients de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tipasa ont dépassé les 15 milliards de dinars, à décembre courant, a révélé, hier, le responsable de la direction, appelant à la rationalisation de l'usage de cette énergie vitale. «Sur ce total, un montant de près de trois milliards de dinars a été recouvert par nos services, vers la fin octobre dernier», a indiqué Hamid Louzi, en marge des portes ouvertes organisées par les agences commerciales locales de Sonelgaz. Le responsable avait annoncé dans un point de presse, animé en octobre dernier, la détermination de sa direction à user de son droit aux coupures de gaz et d'électricité, à l'encontre des mauvais payeurs, dont les créances accumulées, depuis des années, ont atteint les 18 milliards, dont 6,9 milliards enregistrés à l'actif des ménages, 6,7 à l'actif des administrations publiques et autres collectivités locales, a-t-il fait savoir. Louzi a fait part, à ce propos, de l'engagement d'une majorité des collectivités locales à régler leurs dûs, après avoir reçu des mises en demeure, d'où la décision prise de ne pas leur couper l'énergie électrique. La décision a englobé les communes de Messelmoune, Hameur El Aïn, Sidi Amar, Bourguigua, Gouraya, Hadjout et Tipasa. Devant l'incapacité des communes de Tipasa et Hadjout de régler leurs créances, estimées respectivement à 35 et 43 millions de dinars, «un délai supplémentaire leur a été accordé avant de procéder aux coupures», a-t-il affirmé. «Nous sommes une entreprise citoyenne, pour qui les sanctions sont un ultime recours», a-t-il encore tenu à souligner, signalant que l'organisation de ces portes ouvertes participe à la mise en œuvre de la stratégie de la Sonelgaz, visant la rationalisation et l'économie de l'énergie. «Il s'agit pour nous», a-t-il ajouté Louzi, d'«inculquer aux citoyens des gestes simples qui leur permettront d'économiser l'énergie, en privilégiant, notamment l'usage des équipements ménagers conformes aux normes internationales et des ampoules économiques, tout en évitant l'utilisation de certains équipements aux heures de pointe». Louzi, la rationalisation de l'usage de l'énergie peut réduire de 50% la consommation électrique et à éviter au Trésor public le coût de cette énergie, sachant que la moyenne nationale annuelle de la consommation énergétique a été estimée à 3.075 KW en 2013, contre 1.931 KW en 2006.

Mounir A.

Université de Blida

Ouverture prochaine d'un Master sur le traitement des déchets solides

L'Université Saâd Dahleb de Blida compte, à partir de la rentrée prochaine, introduire un nouveau Master dans son cursus sur le traitement des déchets solides, a-t-on appris, dimanche, auprès de son recteur, Mohamed Tahar Abadlia. Cela s'inscrit dans le cadre d'une convention signée dimanche entre l'université et l'Agence allemande de la coopération technique (GTZ), activant dans le domaine environnemental, qui offre, à ce titre, son expertise en la matière au profit des étudiants et enseignants de l'Université Saâd Dahleb.
«Cette convention est très importante pour notre université, ainsi que pour toute la région, en général, car elle permettra, aux enseignants et étudiants, de bénéficier de l'expertise de cette agence, spécialisée dans le recyclage des déchets solides, dans toute l'Allemagne, ainsi que d'autres pays», a expliqué le même responsable. Il a ajouté, que cette agence est dotée d'un haut niveau de la technologie et de l'expertise en la matière, qui nous a «incité à l'ouverture d'un Master dans le domaine à l'université Saâd Dahleb». Selon Abadlia, la démarche est inscrite au titre de l'ouverture de l'université sur son environnement, ainsi que son implication dans le développement durable, par, entre autres, la prise en charge du problème des déchets.

Arab M.

Djelfa

La grenade de Messaâd, un fruit de réputation mondiale

A Djelfa, la grenade de Messaâd, Deldoul et Amoura, des régions agricoles du Sud de la wilaya, est considérée comme une marque déposée, dont les fins connaisseurs, de tous bords, s'accordent sur l'excellence.

En effet, tous les spécialistes en la matière s'accordent sur l'excellence de la qualité de la grenade de Messaâd et Deldoul, mais aussi celle de Amoura, sur les hauteurs du mont Boukhil, des régions où ce fruit pousse en abondance, mais surtout avec une qualité inégalée nulle part ailleurs. La meilleure preuve en est la multitude de commerçants, qui convergent vers ces régions, en saison de la récolte de ce fruit succulent, dont l'abondance de la production demeure toutefois tributaire de la «bonne santé des arbres», selon les experts du domaine.

Selon les données fournies par les services agricoles de Djelfa, la wilaya a réalisé une production de plus de 117 700 quintaux de grenade, durant la présente campagne, dont le lancement se fait, annuellement, au début de l'automne. Les jardins de grenadier, à Djelfa, occupent une surface de près de 1239 ha, dont un taux de 60% est concentré, dans le Sud de la wilaya, une région réputée pour la qualité et l'abondance de son produit, qui s'est admirablement adapté à son climat semi-aride, selon des experts agricoles locaux, qui citent en exemple les jardins de grenadiers de Messaâd. Selon nombre d'agriculteurs locaux, la production de cette année est en recul comparativement aux campagnes précédentes, à cause de certaines maladies ayant touché les grenadiers. «La grenade de Messaâd est une marque déposée de renommée mondiale, sur le double plan de la qualité du goût et de la multitude de ses variétés», a indiqué le secrétaire général de la Chambre d'agriculture de la wilaya, Belkhiri Abdelkader. Le responsable a tenu à citer parmi ces variétés de grenade de renommée mondiale, «Lhamraoui» (rougeâtre), «Snin Laâloudj», «El quaress» (citronné), «Tounsi», «L'khadraoui» (vert), signalant, également, un «engouement» de la part de pépiniéristes de nombreuses wilayas voisines, pour l'acquisition de plants de grenadiers locaux. Il a, en outre, fait part d'efforts en cours en vue de l'extension de cette culture arboricole vers le Nord de Djelfa, où sont concentrés le tiers des grenadiers de la wilaya. Quant à la célèbre grenade de Messaâd, elle est réputée, à l'échelle nationale, pour être sans pépins et bien juteuse, des qualités qui font

de ce fruit l'objet d'une très forte demande locale et nationale, notamment sur les plants de grenadiers locaux. Selon Cheikh El Mostefa, propriétaire d'une grande surface de grenadiers à Messaâd, sa production n'est pas seulement sollicitée par des commerçants, mais aussi par les enfants de la région, qui en acquièrent de grandes quantités pour leur consommation personnelle, mais aussi pour en offrir à des amis car ils s'agit vraiment d' «un fruit très cher à leur cœur», a-t-il souligné. En dépit de son âge avancé, cet agriculteur, dont le métier est un héritage légué de père en fils, dit continuer toujours à s'occuper personnellement de ses arbres, car il s'agit d'une espèce requérant beaucoup d'attention et d'entretien, à cause des multiples parasites qui l'attaquent, mais dont la maîtrise est toutefois possible grâce à des méthodes rodées qui lui permettent, à la fin, d'obtenir l'un des meilleurs fruits que Dieu a créé et qui, plus est, cité dans le Saint Coran, ajoute-t-il, sur un ton fier. Ainsi, chaque automne à Djelfa est synonyme de tables garnies de bonnes grenades au goût succulent, d'autant plus que les prix de ce fruit demeurent relativement stables, depuis des années, soit entre 80 et 150 DA le kg. Toutefois certaines variétés, réputées pour leur excellente qualité, peuvent atteindre les 250 DA le kg, en début de saison.

Toumi D.

Constantine

Ouverture d'un nouveau centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux

Un nouveau centre psychopédagogique destiné à la prise en charge des enfants déficients mentaux a été ouvert au niveau du secteur urbain Bab El Kantara renforçant ainsi les établissements de même type dont dispose Constantine, a indiqué dimanche le directeur de l'action sociale. Le nouveau centre a été ouvert au niveau de l'ancienne école primaire Ben Si Hamdi-Brahim, récupérée par les services de la DSA, en concertation avec la direction de l'éducation, propriétaire des lieux, a précisé Abderrahmane Tira en marge d'une journée «portes ouvertes» sur les établissements de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, célébrant la Journée mondiale de cette frange de la société, avant d'ajouter que les travaux d'aménagement de cette école ont été entrepris. La décision de réalisation d'un nouveau centre psychopédagogique, a-t-il dit, intervient suite aux instructions et orientations du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, visant «la résorption des listes d'attente des enfants recensés aux centres psychopédagogiques 1 et 2 de la ville de Constantine». Ce nouvel établissement spécialisé, opérationnel depuis le 15 novembre dernier, est destiné à améliorer les conditions de prise en charge des jeunes aux besoins spécifiques âgés de 6 à 18 ans, a affirmé Tira. D'une capacité d'accueil de 160 pensionnaires, ce nouveau centre, dont l'opération d'aménagement a été effectuée avec la collaboration de l'association Wafa des parents d'enfants en difficulté mentale, dispose de 8 classes dotées de tous les équipements nécessaires, a-t-il souligné.

Une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues, d'éducateurs et d'enseignants spécialisés et d'orthophonistes a été mobilisée pour la prise en charge et l'accompagnement de ces enfants, a ajouté Tira, rappelant que la wilaya de Constantine dispose de 4 infrastructures similaires dont deux à la cité Daksi-Abdesselam, au chef-lieu de wilaya, une troisième à la nouvelle ville Ali-Mendjeli et une autre implantée dans la commune de Didouche-Mourad, d'une capacité globale de 475 enfants, dotés d'équipement pédagogiques et de moyens de transports en commun pour permettre la prise en charge des enfants des localités éloignées. Le directeur de la DAS a annoncé, par ailleurs, le lancement d'une campagne d'information et de sensibilisation à l'adresse des parents pour inscrire leurs enfants déficients mentaux dans ce nouveau centre. Lors des «portes ouvertes», une exposition de travaux manuels réalisés par des personnes aux besoins spécifiques, notamment des jeunes filles, a été organisée à l'Ecole des jeunes sourds (EJS) située sur le plateau d'El Mansourah, qui a également abrité plusieurs activités artistiques et de loisirs en faveur des enfants handicapés, organisées en coordination avec plusieurs associations opérant dans ce domaine.

Dans la wilaya de Constantine, la célébration de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques a été également marquée par la distribution d'une dizaine de fauteuils roulants et motocycles à des handicapés moteurs lors d'une cérémonie organisée en présence des cadres du secteur de l'action sociale.

La wilaya de Constantine recense plus de 42 000 personnes aux besoins spécifiques dont plus 15 000 déficients mentaux.

M. El Hadi

El Tarf

Près de 6000 actes de concession délivrés

Pas mois de 5925 actes de concession ont été délivrés, à ce jour, à des agriculteurs d'El Tarf, a indiqué dimanche, la directrice par intérim de l'Office national des terres agricoles (Onta).

Selon Soumaya Khiari, 5925 actes de concession ont été réalisés et publiés sur un total de 6 291 dossiers détaillant que les dossiers devant convertir le droit de jouissance perpétuelle, en concession de 40 ans, se traitent de concertation avec les services du cadastre, des domaines, de la conservation foncière, avant de les transmettre à l'Office national des terres agricoles.

Signalant que 6 675 agriculteurs bénéficient de droit de concession, la directrice de l'Onta a également indiqué que des campagnes de sensibilisation sont organisées périodiquement, au profit des agriculteurs, en vue de la réduction de la superficie inexploitée, sa récupération et sa redistribution à d'autres exploitants.

La wilaya d'El Tarf, qui dispose d'une superficie agricole globale de l'ordre de 84 000 hectares dont 74 173 hectares de SAU (superficie agricole utile) auxquelles s'ajoutent 15 000 hectares de superficie irriguée, compte 12 000 exploitations agricoles dont 6000 de statut privé, 1115 EAC (exploitations agricoles collectives) et 1466 EAI (exploitations agr coles individuelles) et 6 fermes-pilotes. Il est à rappeler que deux commissions chargées du suivi de l'opération d'assainissement et de redistribution des terres agricoles récupérées ont été désignées par le chef de l'exécutif, comme suite à un diagnostic global établi sur le foncier agricole, unique substitut pour la relance de l'économie dans cette wilaya, de l'avis des professionnels du secteur.

Affectations de logements au profit de La Sûreté

Des décisions d'attribution de 100 logements sociaux participatifs (LSP) ont été remises à des bénéficiaires de la Sûreté en exercice et à des retraités de ce corps constitué dans la wilaya d'El Tarf.Dans une ambiance conviviale, au cours de cette cérémonie tenue dimanche soir, le directeur de la santé, de l'action sociale et des sports à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le contrôleur de police, Bouahmed Boubakeur, a mis en relief la stratégie suivie par la DGSN en matière de prise en charge des préoccupations de ses fonctionnaires notamment dans le volet social.

Mascara

Approbation du cahier des charges du projet automobile «Scania»

La commission d'évaluation technique au ministère de l'Industrie et des Mines a donné, fin novembre dernier, son accord pour le cahier des charges proposé par une société privée pour l'installation d'une usine automobile de marque «Scania» dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris de l'investisseur. Le directeur de la société «Attifi», Mohamed Mezoughi a indiqué, que le ministère a approuvé, par sa commission d'évaluation technique, le cahier des charges proposé en octobre dernier après la levée de réserves techniques et juridiques. Après la réalisation de l'usine, un agrément devra être accordé à chaque modèle de produits avant le lancement de la production. Le projet de réalisation de l'usine de fabrication et montage de véhicules de poids lourds et de bus, lancé au parc industriel de Oggaz au nord de la wilaya, en collaboration avec la société suédoise «Scania», comprend cinq modèles de véhicules dont des bus de transport des voyageurs.
Le montant l'investissement est estimé à 900 millions de dinars dont les deux tiers d'un financement bancaire. La sortie d'usine du premier véhicule est attendue en octobre 2017. Une moyenne de 600 unités/an est prévue avec un taux d'intégration nationale de 40%. Le partenaire suédois assure l'accompagnement technique, la licence de production gratuitement, le contrôle de la qualité, la formation et l'accompagnement du réseau des sous-traitants avec l'usine. La société «Attifi» a conclu une convention avec le centre de formation professionnelle spécialisé de la wilaya d'Oran pour former des ouvriers à différents métiers retenus, par des techniciens relevant de la firme «Scania».

Tiaret

Le ministre inaugure un centre de repos des moudjahidine à Serguine

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a estimé, hier à Tiaret, que le domaine de l'écriture de la Révolution armée connaît actuellement une «renaissance».

Intervenant à l'ouverture d'une rencontre sur «la lutte politique et armée de la wilaya de Tiaret» lors de la Guerre de Libération nationale, le ministre a souligné que son secteur connaît un «réel renouveau» dans le domaine de l'écriture de l'histoire de la Révolution, citant dans ce contexte la grande affluence du public sur les musées du Moudjahid implantés à travers le pays. «Le musée national du Moudjahid d'Alger a accueilli durant l'année en cours quelque 400 000 visiteurs», a-t-il indiqué. Tayeb Zitouni a rappelé que 44 musées du Moudjahid sont fonctionnels à travers tout le territoire national. «Ces musées sont des pôles de rayonnement scientifique et culturel. Ils sont également des espaces de rencontres entre les moudjahidine, les étudiants et les enseignants, mises sur pied dans le cadre d'un programme d'écriture de l'histoire de la Révolution armée visant à préserver la mémoire nationale», a précisé le ministre. Dans ce sens, il a souligné la nécessité de collecter tous les documents relatifs aux résistances populaires et à la Guerre de Libération nationale. Par ailleurs, le ministre a annoncé que son département a officiellement établi la liste des moudjahidine, des chouhada et de tous les étrangers qui ont pris part à la Guerre de Libération nationale. Tayeb Zitouni a également mis en exergue les efforts déployés pour améliorer la qualité du service public par la simplification des documents administratifs concernant les moudjahidine, leurs enfants, les enfants de chouhada et des ayants droit. Toutes les directions de wilaya des moudjahidine ont été connectées au fichier national d'état civil, ce qui a permis la modernisation de l'administration relevant du secteur, s'est-il félicité. «Le ministère a définitivement enrayé les problèmes bureaucratiques dont souffraient les directions de wilaya, il y a quelques années», a assuré le ministre. Le ministre des Moudjahidine doit, dans le sillage de sa visite de travail à Tiaret, se recueillir à la mémoire des martyrs de la Révolution comme il doit visiter l'annexe du musée national du Moudjahid ainsi que le siège de la direction de wilaya relevant de son secteur. Dans la commune de Serguine, il inaugurera un centre de repos des moudjahidine.

Mancer T.

Oran

Plaidoyer pour davantage d'autorisations d'exploitation des taxis

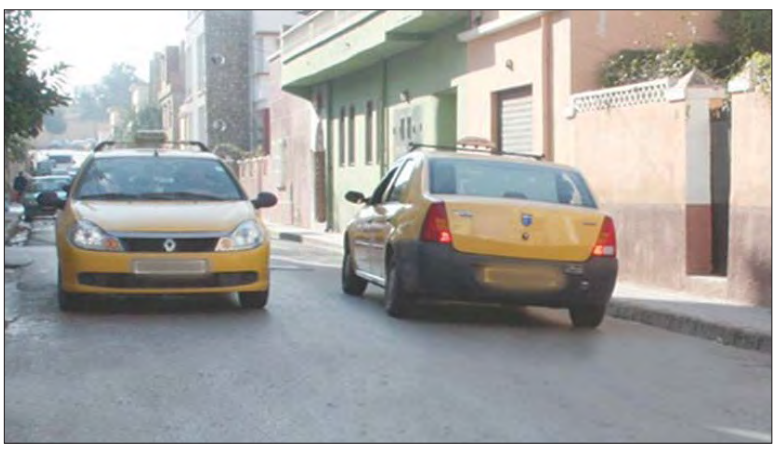

La Fédération de wilaya des chauffeurs de taxi d'Oran a plaidé dimanche pour davantage d'autorisations d'exploitation des taxis et autres formules pour satisfaire la demande accrue sur cette activité. Le président de cette fédération, affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a déclaré à la presse, en marge d'une rencontre sur l'autorisation d'exploitation de taxis, que ce document est devenu un véritable problème pour les chauffeurs de taxi poussant certains à exercer illégalement. Le nombre de chauffeurs de taxi opérant sans cette autorisation a atteint plus d'un millier, a fait savoir Bounoua Abdelkader, soulignant que ce document est à l'origine de la plupart des sanctions prises par la commission de la Direction des transports d'Oran. La spéculation dans le prix d'exploitation des autorisations de taxi est aussi une des raisons rencontrées par les chauffeurs de taxi, a-t-il ajouté signalant que ces derniers ayant plus de 20 ans d'expérience se sont retrouvés en chômage après le retrait de cette autorisation par le propriétaire en raison de la hausse du prix de location.
Le prix de location de l'autorisation est fixé par l'offre au marché variant actuellement entre 6.000 et 10.000 DA par mois. Certains détenteurs de ce document exigent même le versement anticipé de cinq ans de location, a-t-il indiqué. Des correspondances, dans ce sens, à la wilaya et aux directions des transports et des moudjahidine depuis un mois n'ont reçu aucune suite, a signalé le président de la fédération, ajoutant que près de 500 autorisations ont été octroyées à des ayants droit depuis deux ans suite à l'intervention du wali, Abdelghani Zaalane, sauf que la demande est en constante augmentation. A ce sujet, Bounoua a appelé à doter le plus grand nombre possible de chauffeurs de taxi de ce document, faisant savoir que de nombreuses demandes sont déposées au niveau de la Direction des moudjahidine. Il a également proposé d'accorder aux concernés n'ayant pas cette autorisation un agrément du Trésor public, moyennant le versement d'une mensualité de 12.000 DA comprenant les droits au propriétaire de l'autorisation, les impôts et les cotisations à la CASNOS. Le nombre de chauffeurs de taxis opérant dans la wilaya d'Oran est de plus de 8000.

Lehouari K.

Relizane

Plus de 800 agriculteurs bénéficient du crédit Rfig

Plus de 800 agriculteurs et céréaliers de la wilaya de Relizane ont bénéficié du crédit Rfig pour le financement de la campagne de labours-semailles pour la saison agricole 2016-2017, a-t-on appris, dimanche de la directrice du groupe régional de l'exploitation à la BADR de Relizane. Ces crédits bonifiés sont destinés à financer l'acquisition des semences et engrais dont la valeur globale est de plus de 230 millions de dinars, a souligné Khadidja Djellal. La responsable a souligné que la BADR réceptionnera les dossiers d'agriculteurs désirant bénéficier des crédits jusqu'au début de l'année prochaine, ajoutant que le nombre devra dépasser les 1000 fellahs. Elle a ajouté que cette banque accorde des crédits à plus de 1000 fellahs lors de chaque campagne de labours-semailles des trois dernières saisons. Cette forte demande pour le crédit Rfig s'explique par les dispositions réglementaires et facilités mises en place pour bénéficier de ce genre de crédits.
Il est à noter que plus de 5000 agriculteurs opèrent dans la wilaya de Relizane dans le domaine de la production céréalière, a-t-on appris de la Direction des services agricoles. L'actuelle campagne de labours-semailles porte sur une superficie de 147 000 ha dont 60 000 réservés à la culture du blé tendre et dur et le restant destinés à l'orge et l'avoine.

Infrastructures commerciales

Ouverture d'un premier centre commercial à Mascara

Un premier centre commercial du genre, «El Feth», réalisé par l'Agence foncière de la wilaya, a ouvert ses portes dimanche à Mascara. Le wali Salah El Affani a présidé la cérémonie d'ouverture de cette structure commerciale gérée par une société privée et dont la réalisation s'inscrit dans le cadre des projets d'investissement approuvés par le Comité d'assistance, de localisation et de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpiref) en fin 2012. Les travaux de réalisation ont été lancés en mai 2013. Ce centre commercial, réalisé en plein centre-ville pour un coût de 540 millions de dinars, dispose d'un sous-sol de 1500 mètres carrés, de deux niveaux comportant 88 magasins et d'un troisième réservée à un restaurant et 4 espaces de fast food et deux cafétérias, selon le directeur de l'Agence foncière de la wilaya, Boudaa Mustapha. Il renferme aussi un parking de trois niveaux d'une capacité d'accueil de 200 véhicules. Le projet vise, selon le directeur du commerce de la wilaya, Senoussi Bouchrak, à contribuer à l'organisation de l'activité commerciale et à créer une grande surface multiservices à caractère commercial et récréatif, ainsi qu'à l'effort de lutte contre le commerce informel dans la wilaya qui a vu depuis 2012 l'éradication de 21 marchés parallèles où activaient 1035 personnes. Le wali de Mascara a affirmé, à l'ouverture de ce centre, la volonté de continuer dans ce genre d'initiatives visant à promouvoir la pratique commerciale en encourageant des projets publics ou privés, annonçant qu'un centre similaire sera mis en travaux à Mohammadia sur une assiette foncière récupérée après la démolition d'habitations précaires et le relogement de leurs occupants.

Jumelage inter-hôpitaux

Plus de 500 gestes médicaux et chirurgicaux effectués à Adrar

Au moins 499 consultations médicales et 26 interventions chirurgicales ont été effectuées ce week-end dans la wilaya d'Adrar, dans le cadre du jumelageinter-hôpitaux, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP).
Initiée à l'établissement public hospitalier (EPH) Ibn-Sina à Adrar, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de jumelage préconisé par le ministère de tutelle entre les hôpitaux du Sud et les établissements hospitaliers universitaire du Nord, l'opération a été assurée par des praticiens du CHU d'Hussein Dey (Alger), a-t-on signalé. Le staff médical en question comprend des spécialistes en chirurgie pédiatrique, néphrologie, ophtalmologie, gynécologie-obstétrique, radiologie et anesthésie-réanimation, a-t-on précisé. Menées aussi dans différentes polycliniques implantées au chef-lieu de la wilaya d'Adrar, et dans les communes limitrophes, ces opérations ont porté notamment sur 255 consultations en ophtalmologie, 80 en gynécologie, 80 autres en diagnostic par IRM et scanner, et 46 en néphrologie.
Les gestes chirurgicaux ont porté sur 7 interventions en pédiatrie et 19 autres en gynécologie-obstétrique, selon la même source.
Les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer le bon déroulement et la réussite de cette mission médicale, avec le concours du staff médical et administratif de l'EPH Ibn-Sina d'Adrar.

Kadiro Frih

Ouargla

Plus de 630 logements ruraux en chantier à Sidi Khouiled

Pas moins de 634 logements ruraux sont en cours de construction à travers la daïra de Sidi Khouiled (Est d'Ouargla), a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

Ces logements font partie d'un total de 4197 aides accordées à la daïra de Sidi Khouiled pour l'habitat rural, dont 3460 ont été déjà réalisées et 103 autres non encore lancées, soit un taux d'exécution estimé à plus de 82 %, précise-t-on. Cette formule de logement, qui suscite un vif engouement des habitants, contribuera à diminuer la demande croissante sur les logements sociaux, en plus de permettre d'éradiquer les constructions anarchiques et illicites à travers le territoire de cette daïra qui englobe trois communes (Sidi Khouiled, Aïn El Beïda et Hassi Benabdallah), a-t-on souligné. Dans le même sillage, la commune de Hassi Benabdallah, à vocation agricole, a bénéficié d'un programme de 370 logements de la formule de l'habitat rural groupé, répartis sur sept lotissements d'une superficie de 200 à 204 m² chacun, dont 25 unités sont construites et 114 en cours de réalisation. Concernant les logements sociaux, 372 unités de type public locatif (LPL) sur un total de 540 logements sont achevées, alors que 168 unités sont en chantier au niveau de la commune chef-lieu (118 unités), ainsi qu'à Aïn El Beïda (36) et Hassi Benabdallah (14). La réception de 130 LPL inscrits dans le cadre du précédent programme quinquennal (2010-2014) est attendue prochainement à Aïn El Beïda, sachant que les travaux de construction de ces logements répartis en deux lots (100 et 30 unités) ont enregistré un avancement oscillant entre 95 et 90%, a-t-on fait savoir. Le parc immobilier de la daïra de Sidi Khouiled sera consolidé prochainement par 106 logements de type promotionnel public (LPP) en cours de construction au chef-lieu de la daïra, en plus de 172 logements de type social participatif (LSP) sur un programme de 440 unités, tandis que 268 unités ont été achevées, selon la même source. L'exécution de l'ensemble des programmes d'habitat retenus en faveur de la daïra de Sidi Khouiled au cours des dernières années, a atteint un avancement global estimé à plus de 75 %. Sur un total de 5283 logements, toutes formules confondues, figurent 4100 unités réalisées, ainsi que 1080 en chantier et 103 autres non encore lancées, signale-t-on. Des citoyens ont saisi l'occasion d'une rencontre organisée en marge d'une récente visite de terrain du wali à cette daïra pour soulever leurs préoccupations liées notamment à l'exécution d'opérations d'aménagement extérieur et de raccordement de nouveaux quartiers et des lotissements aux réseaux divers (AEP, assainissement, électricité et gaz).

Ali B.

Ghardaïa

La piste principale de l'aéroport d'El Ménéa sera bientôt opérationnelle

La piste principale de l'aéroport d'El Ménéa (275 km au sud de Ghardaïa), objet d'une action de mise à niveau et d'extension, sera homologuée prochainement, et rouverte au trafic aérien, a-t-on appris auprès de la Direction des travaux publics (DTP) de la wilaya. Cette infrastructure aéroportuaire a fait l'objet d'une opération de mise à niveau d'envergure, de renforcement et d'extension de la piste principale pour un coût estimé à plus de deux milliards de dinars, a expliqué, le directeur du secteur, Ali Tegguar. Cette opération a permis l'extension de la piste principale de l'aéroport passant de 3000 à 3800 mètres, en réalisant des bouts de piste de 450 mètres linéaire sur 45 mètres de large en béton armé, l'élargissement des aires de mouvement (parkings et bretelles) pour avions afin de permettre aux gros porteurs d'effectuer aisément l'atterrissage et le décollage, a-t-il détaillé . Ces travaux ont permis également le renforcement de la portance et du gabarit ainsi que la rénovation du réseau de radionavigation et télécommunication en conformité avec les normes internationales en matière de sécurité et de fluidité. L'objectif de ces opérations, est de se mettre au diapason des normes internationales pour accompagner l'essor économique et social que connaît la région d'El Ménéa et aussi d'améliorer le confort et les prestations offerts aux passagers, a souligné ce responsable. Ces travaux de renforcement de la piste principale de l'aéroport d'El Ménéa vise également à entretenir les infrastructures de base aéroportuaire, dans le but d'y améliorer les conditions de déroulement du trafic aérien, notamment avec la relance du tourisme dans la région , a-t-il fait savoir. Un montant de plus d'un milliard de dinars a été également dégagé par les pouvoirs publics pour l'étude de renforcement de la piste secondaire ainsi que le chemin de ronde longeant la clôture de l'aérodrome sur 14 km , a indiqué Ali Tegguar. Créé en 1954 par l'autorité coloniale, l'aérodrome d'El Ménéa situé à deux km du centre de l'agglomération, qui s'étend sur une superficie de 411 hectares a été ouvert au trafic aérien en 1989 avec une piste principale de 3000 mètres de long sur 45 mètres de large et d'une piste secondaire de 1800 mètres de long sur 45 mètres de large ainsi qu'une aire de stationnement de 350 mètres de long sur 105 mètres de large. Cet aérodrome touristique n'a fait l'objet d'aucune intervention depuis son ouverture au trafic aérien en 1989 à l'exception d'une opération de traitement des fissures de la piste principale et une partie de la voie de roulement effectué en 2002 et d'une réfection en 2006. La région d'El Ménéa, passage obligé pour les touristes prisés par le Grand Sud algérien recèle de nombreuses richesses culturelles, environnementales et agricoles qui lui permettent de devenir un pôle attractif pour le tourisme et le commerce agricole.

Hadj M.

Naâma

Une récolte de plus de 8000 quintaux d'olives attendue

Une récolte de plus de 8000 quintaux d'olives est attendue dans la wilaya de Naâma, au titre de la saison agrico le 2016-2017, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA).
Lancée à la fin novembre dernier, la campagne de cueillette cible une superficie de 414 hectares peuplée de près de 40 000 oliviers, fruit d'un développement considérable de la filière oléicole ces dernières années à travers les communes de Sfissifa, El Biodh et Aïn Sefra, selon les données fournies par le service de soutien à la production végétale et animale à la DSA. Selon la même source, la moitié de la récolte, d'un rendement prévisionnel moyen de 20 quintaux à l'hectare, sera destinée aux unités de transformation, dont trois huileries implantées à Naâma, et le reste de la production ira à la consommation. L'oléiculture n'a cessé de gagner du terrain ces dernières années à travers différentes communes de la wilaya de Naâma et se répartit sur 3218 hectares entre les programmes de soutien aux exploitations agricoles et les superficies attribuées par la Conservation des forêts, a-t-on précisé de même source. Ce développement est le fruit de la mise en œuvre des techniques modernes de plantation et d'irrigation suivie par les 300 oléiculteurs dans le cadre du programme de développement rural intégré, a-t-on expliqué. Dans le but de valoriser les résultats réalisés dans cette filière, les cellules de vulgarisation agricole relevant de la DSA ont procédé à l'accompagnement des agriculteurs au niveau des exploitations agricoles, individuelles et collectives, l'organisation de sessions de formation sur l'amélioration de la production oléicole, en plus du soutien des agriculteurs en matière de stockage et de commercialisation de la production.

Menad S.

L'ECHO D'ALGERIE

Apple intéressé par la voiture autonome

Cela fait plus d'un an que le bruit court que le géant électronique Apple travaille à un projet de voiture autonome.

Cela fait plus d'un an que le bruit court que le géant électronique Apple travaille sur un projet de voiture autonome. Apple s'est immiscé dans le débat entourant la réglementation de la voiture autonome, se montrant enthousiaste pour le potentiel qu'offre ce moyen de transport automatisé et appelant les régulateurs américains à ne pas limiter les tests de ce type de véhicule. Mais dans une lettre de cinq pages envoyée à la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière, Steve Kenner, directeur de l'intégrité des produits chez Apple, suggère clairement que le fabricant des iPhone et des iMac est intéressé par les technologies de voiture autonome. «L'entreprise investit massivement dans l'étude de l'apprentissage des machines et de l'automatisation et elle est enthousiaste au sujet du potentiel des systèmes automatisés dans de nombreux domaines, y compris celui les transports», écrit-il dans une lettre datée du 22 Novembre. «Les véhicules automatisés ont le potentiel d'éviter des millions d'accidents de voiture et des milliers de victimes chaque année et de donner de la mobilité à ceux qui en sont privés.» Apple exhorte la NHTSA à ne pas poser trop de restrictions sur les essais de ce type de véhicules, ajoutant que les «fabricants établis et les nouveaux entrants devaient être traités sur un pied d'égalité». En septembre, l'administration Obama a mis en avant une directive en 15 points en faveur du développement de voitures autonomes, appelant, notamment les constructeurs à soumettre de leur propre gré les rouages de leur système aux régulateurs. Le président américain avait également exprimé la volonté du gouvernement de s'octroyer

les pouvoirs d'examen et d'approbation des technologies liées aux voitures autonomes avant leur mise en circulation, ne voulant pas les laisser entre les mains des États. Mais, depuis la victoire de Donald Trump aux élections présidentielles du 8 Novembre, une organisation du secteur automobile a appelé la future administration à revoir toutes les réglementations, y compris les directives de Barack Obama dans le domaine de la voiture autonome. Certains analystes pensent que des millions d'emplois seront détruits une fois que les véhicules autonomes auront pris la place des camions et des taxis et que la nécessité de réparer, du fait de la diminution anticipée du nombre d'accidents, sera moins importante.

Apple explique d'où vient la défaillance de certaines batteries iPhone 6S

Certains iPhone 6S et 6S Plus s'arrêtent de manière inattendue.
Le problème vient des batteries qui, selon Apple, ont été exposées à l'air ambiant trop longtemps avant l'assemblage des appareils.
À la fin du mois de Novembre, Apple a lancé un programme de rappel pour certains iPhone 6S et 6S Plus affectés par un problème de batterie. Pas de risques pour la santé des utilisateurs d'après Apple, mais les appareils concernés sont susceptibles de s'arrêter de manière inopinée. La firme revient désormais sur la raison de ce dysfonctionnement. Apple explique ainsi sur son site chinois avoir découvert qu'un nombre limité d'iPhone 6s fabriqués entre septembre et octobre 2015 possède une batterie ayant été exposée trop longtemps à l'air ambiant avant l'assemblage des appareils. Ces batteries se dégradent plus vite que prévu, ce qui provoque les arrêts intempestifs signalés par certains utilisateurs. Apple a mis en place un outil de vérification, basé sur le numéro de série de l'appareil, permettant aux clients de savoir si leur iPhone possède ou non une batterie défectueuse. Si votre terminal est concerné, la firme remplacera gratuitement sa batterie.

Deseat.me, le site qui vous fait disparaître d'internet

Créé par deux Suédois, Deseat.me est un site web qui propose de recenser tous les services et inscriptions en ligne associés à une adresse Gmail et de pointer vers les liens pour pouvoir se désinscrire. Pratique pour faire le ménage auprès de sites que l'on ne consulte plus et qui conservent indéfiniment des données personnelles. Le mode d'emploi de deseat.me est extrêmement simple. Il suffit de s'y connecter via son compte Google pour que l'application recense tous les services, sites ou mailing-lists reliés à cette adresse Gmail. Cela concerne aussi bien les réseaux sociaux que les boutiques en ligne ou les sites de rencontres, par exemple. L'opération peut prendre assez longtemps lorsque la boite mail est pleine et l'activité en ligne de l'utilisateur relativement riche et variée. Au terme de cette recherche, deseat.me liste tous les services trouvés, avec à chaque fois un lien direct pour se désinscrire. C'est particulièrement pertinent en ce qui concerne d'anciens sites ou services tombés en désuétude, mais qui stockent toujours des données privées. Attention toutefois, seules les actions associées à un compte Google sont pour le moment concernées. Si tous les services en ligne et sites web ont l'obligation de proposer un outil de désabonnement, il est parfois assez difficile de localiser le lien pour pouvoir le faire. Deseat.me fait ce travail de recherche à votre place. Sur le même principe, mais applicable à n'importe quelle adresse email (pas seulement Gmail), le site Unroll.me propose depuis déjà longtemps de se désinscrire de n'importe quelle newsletter. Tout comme deseat.me, cette application liste l'ensemble des newsletters reçues et proposent de se désinscrire de chacune d'entre elles en un clic. C'est plutôt malin et rapide. Cela permet surtout de donner de l'air frais à sa boîte mail et de ne plus être pollué par des newsletters qui finissaient invariablement à la poubelle. Outre, le fait d'être à l'avenir beaucoup moins sollicité par courriel, ce nettoyage permet de se désinscrire de sites hébergeant toujours des données personnelles potentiellement piratables. Moins une adresse email circule, moins elle a de chance de tomber entre les mains de personnes mal intentionnées.

Google améliore son système de traduction instantanée grâce à l'intelligence artificielle

Google fait état de progrès très importants pour son service de traduction instantanée grâce à l'adoption d'un réseau neuronal d'apprentissage profond. Comparé à son application actuelle Google Traduction, ce nouvel outil réduit le taux d'erreurs jusqu'à 85% et serait presque impossible à distinguer d'une traduction humaine. Pour le moment, il est capable de traduire du chinois mandarin en anglais. La traduction instantanée est l'un des domaines dans lesquels l'intelligence artificielle (IA) est amenée à jouer un rôle majeur. C'est déjà le cas avec les applications pour smartphones et ordinateur, notamment Skype Translator de Microsoft ou Google Translate qui accomplissent des prouesses et nous permettent de consulter des sites Internet ou de dialoguer avec des personnes dans une langue étrangère. Mais d'importants progrès, notamment

en matière d'apprentissage profond et de réseaux neuronaux, nous laissent entrevoir le jour pas si lointain où des machines polyglottes feront d'aussi bons interprètes que les humains. Google nous en donne un aperçu avec une nouvelle IA qui fait faire des progrès très significatifs à son système de traduction instantanée. Baptisé Google Neural Machine Translation system (GNMT), elle est d'orés et déjà utilisée par l'application Google Traduction (Google Translate) pour passer du chinois mandarin à l'anglais, ce qui représenterait 18 millions de traductions quotidiennes. Selon le géant américain, son intelligence artificielle réduit de 55 à 85% le taux d'erreur par rapport à la version actuelle de l'algorithme de Google Traduction. La nouvelle méthode d'apprentissage profond qui est employée se nomme long short-term memory (LSTM). Elle fonctionne sur le modèle de la mémoire humaine, en donnant à l'IA la capacité de retenir des informations à court et à long terme. Une fois arrivé à la fin d'une phrase qu'il analyse, le système est capable de se souvenir de son début. Il prend en compte l'ensemble des mots, la phrase dans sa globalité et son contexte, ce qui donne un résultat beaucoup plus efficace au niveau du sens. Jusqu'à présent, Google utilisait une méthode appelée phrase-based machine translation (PBMT) qui faisait de la traduction mot à mot. Les résultats étaient assez inégaux, voire parfois très mauvais lorsqu'il s'agissait des langues asiatiques. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le nouveau système de traduction a été appliqué au chinois. La technique LSTM n'est pas nouvelle, mais Google est parvenu à la faire fonctionner beaucoup plus vite, suffisamment pour quelle puisse être employée pour un service de traduction en ligne. En utilisant ses propres processeurs spécialement conçus pour l'intelligence artificielle et les réseaux neuronaux multicouches. Selon Google, la même phrase traitée par la méthode LSTM qui prenait 10 secondes à traduire ne nécessite aujourd'hui que 300 millisecondes. Par ailleurs, les chercheurs ont trouvé le moyen d'optimiser la collaboration entre les différentes couches du réseau neuronal.
Ainsi, alors qu'une couche est en train de faire ses analyses, la suivante commence à travailler sans attendre que la première ait terminé. Google indique qu'il compte étendre l'usage de sa nouvelle IA à d'autres idiomes pris en charge par Google Traduction dans les mois qui viennent.

L'interdiction de fumer en voiture en présence d'un enfant en vigueur en Ecosse

Il est désormais interdit en Écosse de fumer dans sa voiture en présence d'un enfant. Une loi similaire est en vigueur en Angleterre et au Pays de Galles depuis octobre 2015.

Conformément à la loi, qui entrera en vigueur ce 5 décembre, tout contrevenant devra s'acquitter sur le champ d'une amende de 100 livres, soit 119 euros. La somme pourra monter jusqu'à 1 000 livres si l'affaire passe devant un tribunal, selon cette loi votée à l'unanimité par le Parlement écossais début décembre. Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le plan du gouvernement de créer une «génération sans tabac», en réduisant le nombre de fumeurs à moins de 5% de la population d'ici 2034. «Il n'est tout simplement pas sûr de fumer quand un enfant se trouve dans la voiture.

Des produits chimiques peuvent s'accumuler à des niveaux dangereux, même sur des petits trajets», a déclaré la ministre de la Santé, Aileen Campbell. La loi a, notamment été saluée par l'association anti-tabac Ash Scotland, qui estime qu'elle lance un message clair sur le fait que les enfants doivent grandir dans un environnement sain. «Nous savons, en parlant aux parents, qu'ils veulent protéger leurs enfants de la fumée de cigarette, mais souvent, ils ne savent pas combien la fumée est toxique et reste dans l'air même quand on ne la voit plus ou qu'on ne la sent plus» , a déclaré sa présidente, Sheila Duffy. En revanche, cette mesure a été jugée «infantilisante et non nécessaire» par l'association Forest, qui se veut «la voix et l'ami du fumeur». «Très peu d'adultes fument dans leur voiture avec leur enfants derrière. Les fumeurs savent que cela traduit un manque de considération et l'écrasante majorité ne le fait pas», a assuré son président, Simon Clark. «Trouver des gens qui fument avec leur enfant dans la voiture, ça sera comme chercher une aiguille dans une botte de foin», a-t-il prédit. Selon l'OMS, le tabagisme passif provoque plus de 600 000 décès prématurés chaque année, et il «n'y a pas de seuil au-dessous duquel le tabagisme passif est sans danger».

Un mannequin challenge pour alerter des effets de la maladie de Charcot

Alors que le phénomène du «Mannequin Challenge» fait fureur sur les réseaux sociaux ces dernières semaines, la ligue SLA Belgique a décidé de s'en emparer pour la bonne cause. Le but : sensibiliser le plus grand nombre à la maladie de Charcot. Ces dernières semaines, le phénomène du «Mannequin Challenge» est devenu littéralement incontournable sur la Toile, avec un nombre incroyable de célébrités s'étant prêtées au jeu, de Barack Obama à Cristiano Ronaldo en passant par Stephen Curry. Si cette tendance n'a aucun but précis à part divertir les internautes, la ligue SLA Belgique a décidé de s'en emparer pour la bonne cause. Dans une vidéo postée le 25 Novembre dernier sur la page Facebook de l'association, la ligue, accompagnée de l'agence Publicis Brussels, a choisi de mettre en scène ses chercheurs dans un de leurs laboratoires médicaux.

Objectif : sensibiliser le plus grand nombre à la maladie de Charcot afin de récolter un maximum de fonds pour financer la recherche médicale.

A la fin de la séquence, toutes les personnes en scène recommencent à bouger, sauf une, assise au milieu de la pièce. Sur ses genoux, une pancarte mentionne : «Le Mannequin Challenge, c'est tous les jours pour un patient SLA».

Une manière d'interpeller l'opinion publique sur les effets de la sclérose latérale amyotrophique, une maladie qui paralyse peu à peu l'ensemble des muscles.

Des chercheurs ont réussi à reconstituer des souvenirs oubliés

Les technologies IRM permettront de maîtriser plusieurs types de maladies liés au fonctionnement du cerveau humain. Les souvenirs perdus peuvent enfin être reconstitués, car la mémoire humaine est un mécanisme chimique et non pas «électrique», stipule le neurophysiologiste américain Brad Postle de l'Université du Wisconsin dans un article publié dans le magazine Science. «Plusieurs ont cru que les neurones devaient échanger des impulsions pour retenir une information. Selon nos essais, ce n'est pas grâce à cela que les hommes gardent en mémoire l'information. Nous avons réussi à reconstituer les souvenirs, ce qui remet en cause l'opinion commune. En réalité, nous ne savons pas comment notre cerveau gère l'information», a déclaré le chercheur. Selon lui, le fonctionnement du cerveau a été examiné à l'aide d'un IRM qui a permis de mettre en évidence les zones qui s'activaient lors de l'apparition des souvenirs. De plus, les mémoires oubliées ont été rétablies en procédant à une stimulation magnétique des cellules nerveuses. Le problème principal de l'esprit humain consiste en ceci que les hommes sont disposés à oublier une information sur un objet quelconque, relégué au fond de la mémoire dès l'apparition d'un second objet. D'après les chercheurs de l'Université du Wisconsin, la stimulation magnétique du cerveau permettra d'élaborer un traitement efficace pour des maladies telles que la démence précoce, la dépression, le trouble du déficit de l'attention et d'autres problèmes médicaux liés à la déficience de la mémoire. Auparavant, en 2012, les scientifiques du Massachusets Institute of Technology (MIT) ont mis au jour les neurones qui représentent des soi-disant cellules de la mémoire. Leurs collègues du Wisconsin ont apporté leur pierre à l'édifice en mettant en évidence l'importance de la composante chimique de la mémoire humaine.

Un coléoptère de 14 millions d'années découvert en Antarctique

Une espèce de coléoptères jusqu'alors inconnue a été découverte dans l'Antarctique. On peut donc conclure que le continent est resté un endroit relativement doux pendant des millions d'années après s'être séparé du supercontinent Gondwana. Il n'y a pas beaucoup de coléoptères en Antarctique, seulement trois espèces de moucherons, mais il y a des millions d'années le continent était beaucoup plus chaud et plus humide. À cette époque, après que le supercontinent Gondwana a éclaté pour former les terres que nous avons aujourd'hui, il y avait des coléoptères comme celui qui vient d'être découvert. Des chercheurs de l'Université du Dakota du Nord et de la Smithsonian institution ont récemment trouvé deux ailes antérieures fossilisées du coléoptère sur le glacier Beardmore, près des monts Transantarctiques. Ces fossiles représentent une espèce auparavant inconnue et constituent les premiers coléoptères terrestres jamais découverts en Antarctique. Les insectes sont moins bien représentés en Antarctique que partout ailleurs sur la Terre. Les coléoptères dont les restes viennent d'être découverts sont probablement liés à une espèce de coléoptère ancien qui a vécu sur le Gondwana. Ils pourront nous faire comprendre comment l'Antarctique s'est transformé dans la toundra gelée qui existe aujourd'hui. Lorsque le coléoptère de la toundra de l'Antarctique vivait sur le continent, il devait y avoir de la flore sur les bancs de sable et le gravier qui représentait une source de nourriture. Les coléoptères, qui ne pouvaient sans doute pas voler, devaient vivre dans ces zones à végétation clairsemée situées près de sources d'eau de fonte. La découverte des fossiles de coléoptère signifie que l'Antarctique est resté un endroit relativement doux pendant des millions d'années après s'être séparé du supercontinent Gondwana.

Quatorze millions de personnes porteuses du VIH inconscientes de leur statut, selon l'OMS

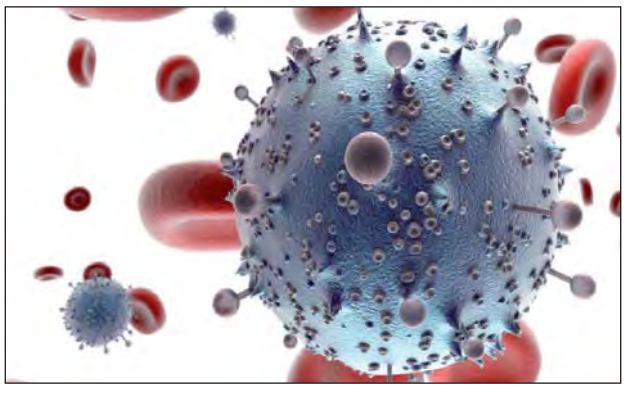

Plus de 14 millions de personnes, soient 40% des personnes porteuses du VIH au monde, ne connaissent pas leur statut, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publiant de nouvelles lignes directrices sur l'autodépistage du VIH. «Des millions de personnes ayant le VIH ne bénéficient toujours pas du traitement indispensable qui peut également empêcher de transmettre le virus à autrui», a déclaré Margaret Chan, directrice générale de l'OMS, soulignant que «l'autodépistage devrait permettre à de nombreuses personnes de connaître leur statut et de savoir comment obtenir le traitement et l'accès aux services de prévention». Selon un nouveau rapport de situation de l'OMS, l'insuffisance du nombre de diagnostics du VIH dresse un obstacle majeur à la mise en œuvre de la recommandation de l'Organisation préconisant de proposer le traitement antirétroviral (TAR) à toute personne séropositive pour le VIH. Le rapport indique que plus de 18 millions de séropositifs pour le VIH sont actuellement sous TAR et qu'un nombre équivalent ne peut toujours pas avoir accès au traitement, une majorité d'entre eux ignorant leur statut vis-à-vis du VIH.

L'OMS explique que l'autodépistage du VIH constitue un moyen d'atteindre davantage de personnes dont l'infection n'est pas diagnostiquée et il représente une avancée pour leur donner les moyens d'agir, et pour poser le diagnostic à un stade plus précoce, avant qu'elles ne tombent malades.

L'autodépistage du VIH signifie que les gens peuvent utiliser la salive ou le sang d'une piqûre au doigt pour connaître leur statut en privé, dans un endroit confortable pour eux. Il donne le résultat en 20 minutes tout au plus. Il est conseillé à ceux qui ont un résultat positif d'aller faire un test de confirmation dans un dispensaire. L'OMS recommande de leur fournir des informations et des liens vers les services de conseil et une orientation rapide vers les services de prévention, de traitement et de soins.

Entre 2005 et 2015, la proportion de personnes connaissant leur statut pour le VIH est passée de 12% à 60% à l'échelle mondiale.

Cette augmentation du dépistage dans le monde a abouti à ce que 80% des personnes ayant eu le VIH diagnostiqué soient sous TAR.

8e Festival culturel international de musique symphonique

Un baisser de rideau avec l'Allemagne, l'Italie et la Chine

Le 8e Festival culturel international de musique symphonique s'est achevé dimanche soir à Alger avec un spectacle prolifique animé par l'Allemagne, l'Italie et la Chine, en présence du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi et devant un public nombreux et recueilli.

De belles partitions de grands noms de la musique classique, posées sur les pupitres des jeunes virtuoses des trois pays, attendaient les spectateurs de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh pour la clôture du 8e Festival culturel international de musique symphonique, devenu un rendez-vous incontournable dans le paysage culturel algérien. Représentant l'Allemagne et très applaudis par l'assistance, les frères Wassily au violoncelle et Nicolaï au piano, baptisant de leur nom le «Duo Gerassimez», ont livré une prestation de haute facture marquée de technique et d'envolées phrastiques exécutées avec maîtrise et virtuosité.

Parmi les cinq pièces au programme du duo, «Amira», composée par le jeune Wassiy, inspirée d'un poème lu au public, racontant la peur d'un enfant, seul face aux affres de la guerre et la folie meurtrière de l'homme. Les Italiens, Flaviano Bianchi, Piero Mazzocchetti et Claudio Rocchi, trois vocalistes formant «Le trio ténor», accompagnés avec brio par le pianiste Gianluca Bianchi ont galvanisé le public, dans un spectacle rendu dans des formules en solo, en duo ou en trio, rappelant, de l'avis d'un spectateur, que l'opéra «était d'abord l'affaire des italiens». Impliquant le public dans une ambiance survoltée, le trio a rendu une douzaine d'extraits d'opéras de grands compositeurs italiens, parmi lesquels, Giuseppe Verdi (1813-1901), Giacomo Puccini (1858-1924) et Gaetano Donizetti (1797-1846) et de conclure dans l'euphorie avec le célèbre «O sole mio» d'Eduardo Di Capua (1865-1917).

L'«Opéra national de Chine» et ses 40 choristes dont 22 femmes, soutenu par l'époustouflante suissesse au piano Mélodie Zhao, a conclu la soirée embarquant l'assistance dans un programme décliné en six pièces dont «Nabucco-Va pensiero» de Giuseppe Verdi et «Fleurs de jasmin» du folklore chinois.

Mélodie Zhao, préludant en solo le récital chinois avec le concerto pour piano «Fleuve jaune», tiré d'une cantate du compositeur chinois Xian Xinghai, a séduit le public, gratifié d'une interprétation magistrale. Les voix soprano des cantatrices Wang Qingshuang et Yao Hang ainsi que celle du ténor Li Shuang, également très applaudies, ont brillamment interprété entre autres extraits d'opéras, ceux de «Turandot» de Giacomo Puccini et «La Traviata» de Giuseppe Verdi.

L'«Opéra national de Chine», invitant les jeunes Sofiane Frendi, Mohamed Maamar et Mohamed Fouad Terki, étudiants en classe de percussion à l'Institut national supérieur de musique (Insm), a interprété en polyphonie intelligente «Ghomari», une chanson du patrimoine targui, au plaisir des spectateurs qui fredonnaient l'air, cadençant des mains. Le public a savouré chaque instant de la soirée dans l'allégresse, applaudissant longtemps les concertistes des trois formations, en présence des ambassadeurs accrédités à Alger des pays à l'affiche de la soirée de clôture du festival. Le commissaire du 8e Festival culturel international de musique symphonique Abdelkader Bouazzara a fait part de sa «satisfaction» pour la réussite du festival qui, a-t-il dit «s'améliore d'année en année», ajoutant que la 9e édition «accueillera l'Italie en invité d'honneur». Le 8e Festival culturel international de musique symphonique tenu du 30 novembre au 4 décembre a connu la participation de 14 pays et l'organisation de master-class animées par des formateurs du Mexique, d'Autriche, de Corée du Sud et de Suède.

Houda H.

Cinéma algérien

Libérer et soutenir la créativité

Le problème du soutien à la jeune génération du cinéma algérien devient vital maintenant que cet art se situe «à la croisée des chemins», selon Mohamed Bedjaoui, critique en cinéma. Les talents existent, les idées aussi, cependant la situation ne semble pas se clarifier du côté des décideurs concernant la création artistique. C'est à ce sujet, que les professionnels du 7e art algérien – et dans l'attente de réponses et solutions qui viendraient à encourager «cette pépinière de talents», elle-même dans une situation d'expectative se sont retrouvés à ce rendez-vous, hier, essayant de trouver des réponses à cette carence. La conférence «Comment accompagner l'émergence du jeune cinéma algérien ?», qui a eu lieu, hier, à la cinémathèque d'Alger, et qui a été initiée dans le cadre du Festival international du cinéma d'Alger dédié au film engagé, a rassemblé des spécialistes du cinéma, à l'instar de, outre Ahmed Bedjaoui, Amina Hadad, Sabrina Draoui, Karim Traidia et Abdenour Houchiche. Chacun, et à tour de rôle, a cerné plusieurs points apparaissant comme primordiaux pour la jeune relève et pour le 7e art algérien. Entre autres réflexions, émises les unes après les autres, il a été mis l'accent sur la discutable existence d'une vision concrète des décisionnaires pour que ce cinéma perdure en Algérie. Et si elle existe, il faudrait que ces mêmes acteurs culturels viennent à créer des procédés pour l'émergence «d'un nouveau cinéma dans un contexte adapté non seulement à la société algérienne, mais également mondiale». A cet égard, Abdenour Houchiche a signalé que les rencontres de Bejaia depuis leur création s'inscrivent dans une dimension à valeur mondiale. Outre ces aspects, les animateurs et le public ont tenté d'appréhender notamment le lourd passif de la production et la distribution cinématographiques, la formation, l'intégration des étudiants en cinématographie dans le circuit, la formation de critiques, l'existence de la liberté d'expression par l'image et la coproduction. C'est ainsi qu'au cours du débat ont été proposées différentes issues pour de nouvelles bases, une nouvelle lecture du cinéma algérien. Par conséquent, pour les uns comme pour les autres «la crise financière actuelle serait une bénédiction, puisqu'elle oblige à investir dans le cinéma afin de créer de la richesse», a-t-on noté. C'est pourquoi, il a été proposé comme palliatif l'instauration d'un cadre juridique. Cet ensemble de mesures incitera une entreprise à investir dans une création cinématographique en payant moins d'impôts à l'exemple de ce qui se fait en Belgique. A propos de la coproduction, elle a été affirmée comme tendance positive et une plus-value. S'exprimant sur l'expérience concluante béjaouie qui en est à sa quatorzième année d'existence, un des conférenciers s'est exprimé sur la relance des cinéclubs qui ont occasionné de beaux jours aux cinéphiles. L'une des perspectives ayant également émergé de cette rencontre, c'est la mission ou le rôle de la télévision nationale.

De par sa dimension socioculturelle, elle peut se manifester dans ce créneau en finançant des projets cinématographiques comme le font nos voisins marocains «avec la production obligatoire de dix longs métrages». Voilà en résumé ce qui a été à la base de l'ensemble de la rencontre.

L.N.

1er salon du patrimoine

Hommage à l'anthropologue Youcef Nacib

La direction de la Culture de Tizi Ouzou, en collaboration avec le mouvement associatif, organisera du 6 au 9 décembre prochain un premier Salon du patrimoine en hommage à Youcef Nacib, écrivain et anthropologue ayant consacré un pan de sa vie au patrimoine immatériel.

Cette manifestation qu'abritera la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou sera placée sous le thème «le patrimoine culturel immatériel, entre ressourcement et valorisation» avec l'objectif de revisiter les richesses patrimoniales immatérielles locales et œuvrer pour leur préservation en tant que partie intégrante de l'identité nationale, a déclaré Nabila Goumeziane, la directrice de la culture. «Nous avons décidé de rendre hommage à travers ce premier salon à l'un des écrivains et anthropologues qui ont beaucoup travaillé sur le patrimoine immatériel, en l'occurrence Youcef Nacib. Il a mené plusieurs recherches dans le domaine au niveau national et a consacré plusieurs ouvrages à ce sujet, notamment aux proverbes et dictons kabyles, chants religieux du Djurdjura, anthologie de la poésie kabyle et contes du centre algérien pour ne citer que ceux-là», a-t-elle rappelé.

Les chercheurs et universitaires qui prendront part à la rencontre mettront en exergue son travail de recherche et sa contribution à la préservation de ce patrimoine aujourd'hui menacé de disparition à cause, notamment, de la grande évolution technologique, a-t-elle fait savoir.

Le coup d'envoi des activités qui s'étaleront sur quatre jours prévu pour mardi avec, au pr gramme, une expsition de livres qu'animeront le centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, la bibliothèque principale de lecture publique et celle de la maison de la culture, a-t-on précisé dans le programme.

Sahara occidental

Election du nouveau secrétaire général de l'UGTSARIO

L'opération de vote pour l'élection du nouveau secrétaire général de l'Union générale des travailleurs sahraouis de Sakia El Hamra et Ouad Ed Dahab (UGTSARIO) a débuté, dimanche soir à Boudjedour (camps des réfugiés sahraouis). La commission chargée de superviser cette opération électorale a annoncé que les congressistes auront à choisir le nouveau secrétaire général de l'UGTSARIO parmi les huit candidats. Au cas où aucun candidat n'aurait pas obtenu la majorité simple, un deuxième tour sera organisé et opposera les deux premiers candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix lors du premier tour.

Les travaux du 8e Congrès de l'Union des travailleurs de Sakia El Hamra et Oued Ed Dahab (UGTSARIO) se sont ouverts samedi sous le slogan «la mobilisation de la main-d'oeuvre pour imposer la souveraineté totale» et portent le nom du martyr Brahim Saïka. «L'ouverture des travaux a eu lieu en présence du Premier ministre, Abdelkader Taleb Amar, des membres du secrétariat national du Front Polisario et du gouvernement et du Conseil national sahraoui ainsi que des représentants des travailleurs sahraouis au niveau des institutions nationales et des cadres de l'Armée de libération populaire sahraouie et des délégations étrangères.

Un syndicat basque «aux côtés des Sahraouis jusqu'au recouvrement de leur indépendance»

Le représentant du syndicat basque des travailleurs de l'enseignement (Steilas), Kepa Yécora Jimenez, a réaffirmé dimanche à Boudjedour (camps des réfugiés sahraouis) la solidarité de Steilas avec les Sahraouis «jusqu'au recouvrement de leur indépendance». Steilas soutient l'UGTSARIO pour «la construction des établissements dans les camps des réfugiés», a ajouté Jimenez lors d'une visite d'un centre d'éducation et d'intégration, expliquant que «d'autres projets sont en cours d'études». Des représentants d'organisations syndicales mondiales participant au congrès de l'UGTSARIO, dont les travaux ont débuté samedi en présence de plus de 600 délégués, qui ont réitéré leur engagement aux côtés des travailleurs sahraouis, notamment ceux se trouvant dans les territoires occupés du Sahara occidental. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Le Premier ministre reçoit la ministre des Affaires étrangères du Kenya

Le Premier ministre, Abdelkader Taleb Oumar, a reçu dimanche au siège de la Présidence de la République, la ministre des AE du Kenya, Mme Amina Mohammed Jibril, en fin de sa visite officielle à la RASD.
La réunion a porté sur les derniers développements de la question du Sahara occidental, les questions d'intérêt commun au niveau régional qu'international et les voies et moyens de soutenir le droit du peuple sahraoui à la liberté dans les forums internationaux. Dans une déclaration à la SPS, Amina Mohamed Jibril «s'est dite satisfaite pour cette visite, qui l'a menée aux camps de réfugiés sahraouis, réitérant le soutien de son pays et toute l'Afrique au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance». Mme Amina Mohamed a également annoncé lors de la réunion, sa candidature à la présidence de la Commission de l'UA dont l'élection aura lieu lors du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains en janvier prochain.

L'ONU appelée à mettre un terme à l'occupation marocaine

Les participants à la 7e conférence internationale de solidarité avec les travailleurs sahraouis ont dénoncé l'exploitation illégale des ressources sahraouies par l'occupant marocain, appelant à l'intervention de l'ONU pour mettre un terme à la politique répressive menée contre les Sahraouis. Les représentants de divers syndicats participant à cette conférence, organisée en marge des travaux du 8e Congrès des travailleurs sahraouis (UGTSARIO), ont réitéré leur solidarité et leur engagement aux côtés des travailleurs sahraouis, notamment ceux se trouvant dans les territoires occupés par le Maroc. Ils se sont engagés, dans leur déclaration sanctionnant les travaux de cette conférence, à «envoyer plus de missions syndicales dans les territoires occupés pour s'enquérir de la situation des travailleurs sahraouis», appelant à cet égard les autorités marocaines à cesser ces entraves et de garantir un accès aux journalistes, avocats et organisations internationales dans ces territoires. Les syndicalistes ont lancé un appel à l'ONU pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, «droit garantit par les résolutions internationales». Ils ont en outre exprimé leur soutien aux prisonniers politiques sahraouis appelant à leur garantir un procès équitable. Les participants ont appelé l'Espagne, président du Conseil de sécurité de l'ONU durant ce mois de décembre, à prendre ses responsabilités historiques envers le peuple sahraoui et au parachèvement du processus de décolonisation.
Des syndicalistes africains ont proposé lors de cette conférence le boycott de tous les produits marocains issus des territoires occupés. Une proposition sur laquelle l'ensemble des participants se sont engagés à mener des discussions approfondies prochainement. Ils ont également dénoncé l'expulsion de la vice-présidente du Parlement panafricain, Souielma Beirouk par les autorités marocaines l'empêchant ainsi de prendre part aux travaux de la COP 22 à Marrakech. L'Union italienne des travailleurs appuie la demande d'adhésion des sahraouis à l'Union internationale des travailleurs
Le représentant de l'Union italienne des travailleurs, Essa Eskander a appelé dimanche à Smara (camps de réfugiés) à l'adhésion de l'Union générale des travailleurs sahraouis (UGTSARIO) à l'Union internationale des syndicats des travailleurs». On va transmettre un rapport concernant notre participation au congrès de l'UGTSARIO à notre syndicat dans lequel on va demander d'appuyer la demande d'adhésion du syndicat sahraoui à l'Union internationale des syndicats des travailleurs», a indiqué Eskander dans une déclaration, en marge des travaux du congrès de l'UGTSARIO dont les travaux ont débuté la veille et se poursuivaient à huis clos.
Le représentant du syndicat italien a également réitéré le soutien et l'engagement de son organisation aux côtés des travailleurs sahraouis, appelant «l'ensemble des syndicats et travailleurs à travers le monde à faire de même dans le but de mettre un terme à cette colonisation qui a trop durée».
En marge des travaux du congrès, les délégations internationales ont visité un établissement scolaire, dans le camp de réfugiés de Smara. «L'école (Simone Bolivar), une institution implantée à Smara en partenariat avec les ministères d'enseignement cubain et Vénézuélien», a expliqué un responsable de cette école, indiquant que «les cours sont assurés par des professeurs cubains et d'autres de différentes nationalités. «Ils ont également visité une ONG (Not forgotten internationale), «fondée par des Américains, suite à une visite dans les camps de réfugiés», a indiqué le président de cette organisation, Adam Vannoord, expliquant qu'ils ont en outre implanté une école (Essalam english center) pour l'apprentissage de la langue anglaise». «Plus de 200 réfugiés sont inscrits et les cours sont assurés par douze enseignants», a noté le président de l'ONG

Le président de la République sahraouie félicite le nouveau président de la Gambie

Le président de la République, SG du Front Polisario, Brahim Ghali a adressé un message de félicitations au nouveau président de la République islamique de Gambie, Adama Barrow. «Au nom du Gouvernement et du peuple de la République arabe démocratique sahraouie, j'ai le grand plaisir de m'adresser à Votre Excellence pour exprimer nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux pour votre élection à la présidence de la République islamique de Gambie et pour vous souhaiter plein succès dans votre nouvelle mission», a écrit le président de la République dans son message à Barrow. «Votre élection témoignage de la grande confiance que le peuple gambien a mis en vous pour davantage de développement, de progrès et de prospérité. Elle ouvrira certainement une nouvelle page dans l'histoire de la Gambie qui lui permettra de contribuer activement, avec d'autres États de l'Union africaine, à relever les défis pressants auxquels est confronté notre continent», a estimé Ghali.
Le président de la République a exprimé la volonté du gouvernement de la RASD «de consolider les relations bilatérales et de les renforcer au plus haut niveau possible dans l'intérêt de nos deux peuples africains frères et des peuples de notre continent».

Espagne

Deux morts dans des inondations en Espagne

Deux personnes sont trouvé la mort dans des inondations provoquées par des pluies diluviennes ce dimanche sur la Costa del Sol, dans le Sud de l'Espagne. Une première personne de nationalité roumaine a été retrouvée noyée dans le sous-sol d'une maison de la région de Malaga. Près de Gibraltar, à la Linea de la Concepcion, un employé d'une compagnie d'électricité est mort dans sa voiture emportée par les eaux, a annoncé la police. De nouvelles pluies, moins fortes, était attendues hier sur la région où les services d'urgence ont reçu plus de 1 000 appels en un jour. Par précaution, les écoles ont été fermées dans cinq municipalités. Plus de 20 personnes, réfugiées sur le toit de leur maison ou de leur voiture, ont du être évacuées dimanche par les hélicoptères de la police et de la Guardia Civil de Malaga.

Indonésie

Un séisme de magnitude 6,4 secoue le centre de l'Indonésie

Un séisme de magnitude 6,4 sur l'echelle ouverte de Richter a secoué, hier matin, la province des Petites îles de la Sonde orientales (Nusa Tenggara Timur en indonésien), dans le centre de l'Indonésie, sans provoquer d'alerte au tsunami, a annoncé l'Agence météorologique et de géophysique du pays. Le tremblement de terre s'est produit à 8h13 heure locale (1h13 GMT). Son épicentre a été situé à 120 km au nord-est de la province à une profondeur de 524 km sous le fond marin, a précisé un responsable de l'agence. «Nous n'avons pas émis d'alerte au tsunami pour ce séisme», a-t-il indiqué à l'agence Xinhua. Il n'y a jusqu'à présent eu aucun rapport, selon lequel le séisme aurait été ressenti dans d'autres régions, a-t-il ajouté.

Pakistan

11 morts, 75 blessés dans l'incendie d'un hôtel de Karachi

Au moins onze personnes ont trouvé la mort et 75 autres blessées dans un incendie ayant éclaté avant l'aube, hier, dans un grand hôtel de Karachi, la plus peuplée des villes du Pakistan, ont indiqué la police et un médecin. Quatre femmes figurent parmi les morts, et plusieurs ressortissants étrangers parmi les blessés, selon le Dr Semi Jamali, de l'Hôpital Jinnah, le principal de la mégapole portuaire. «Nous avons reçu 11 corps et 75 blessés», a-t-il indiqué. Certaines victimes ont été blessées en sautant par les fenêtres pour échapper aux flammes, mais la plupart des blessés ont été incommodés ou asphyxiés par les fumées, a précisé le Dr Jamali. Les causes de l'incendie qui a touché le Regent Plaza Hotel ne sont pas encore établies, a indiqué un cadre de la police, Saqib Memon, ajoutant qu'une enquête avait été ouverte. Les secours ont réussi à éteindre le feu après trois heures de lutte, selon Memon, qui a confirmé le bilan. Les feux causés principalement par des courts-circuits électriques sont relativement fréquents au Pakistan. Un incendie ravageur dans une manufacture textile de Karachi avait coûté la vie à 255 personnes

USA

Un juge fédéral ordonne le recomptage des voix dans le Michigan

Les opérations devaient débuter, hier à midi, dans cet Etat remporté de justesse par Donald Trump, et s'achever d'ici au 13 décembre. Donald Trump a remporté l'élection présidentielle dans le Michigan avec 10 000 voix d'avance sur Hillary Clinton.

Un nouveau rebondissement dans cette élection. Un juge fédéral a ordonné, dimanche 4 décembre, que les votes pour l'élection présidentielle américaine soient recomptés dans le Michigan. Les opérations devaient débuter, hier à midi et s'achever d'ici au 13 décembre dans cet Etat remporté par Donald Trump, avec environ 10 700 voix d'avance sur Hillary Clinton. Le procureur général du Michigan, Bill Schuette, avait estimé, vendredi 2 décembre, que l'écologiste Jill Stein n'avait pas reçu suffisamment de voix pour réclamer un recomptage. Il avait donc déposé une demande pour mettre fin au processus dans son Etat, réclamé par Jill Stein. Cette dernière explique qu'elle ne veut pas remettre en cause la victoire de l'homme d'affaires, mais vérifier la qualité et la fiabilité des procédures informatisées de totalisation des voix. Dans son jugement, le juge Mark Goldsmith estime toutefois que «les préoccupations budgétaires ne sont pas suffisantes pour justifier la dépossession du vote de près de 5 millions d'électeurs du Michigan». Des procédures similaires avaient été engagées en Pennsylvanie et dans le Wisconsin, deux autres Etats historiquement favorables au parti démocrate qui ont élu Donald Trump avec une courte avance.
Le parti Vert a finalement renoncé à demander un recomptage des voix en Pennsylvanie, samedi 3 décembre.

Birmanie

L'OCI appelle à un arrêt «immédiat» des violences contre les musulmans

L'Organisation de la Coopération islamique (OCI) a appelé, ce dimanche, à un arrêt «immédiat» des violences en Birmanie, dans l'Etat de Rakhine, qui ont entraîné la perte de vies innocentes et le déplacement de dizaines de milliers des Rohingyas. Dans un communiqué, le secrétaire général de l'OCI, Yousef Ahmed Al Othaimeen, a demandé au gouvernement de Birmanie de prendre des mesures «claires et décisives» pour endiguer la violence et rétablir le calme dans la région, tout en exprimant son soutien aux récentes déclarations des Etats membres de l'OCI, qui ont exprimé leurs inquiétudes concernant la violence et la détérioration de la situation humanitaire des Rohingyas. Le secrétaire général a réaffirmé «les obligations de tous les Etats membres en vertu de la Charte de l'OCI de sauvegarder les droits, la dignité et l'identité religieuse et culturelle des communautés musulmanes et des minorités dans les pays nonmembres». Il a, en outre, invité les Etats membres à soulever le calvaire que subissent les Rohingyas avec le gouvernement de Birmanie, chaque fois que l'occasion se présentera, et à rester constamment saisis de la question. Le secrétaire général a réitéré l'appel lancé par l'OCI aux autorités birmanes appelées à veiller à ce que les services de sécurité respectent pleinement l'Etat de droit et autorisent les agences d'aide humanitaire à accéder à la région affectée pour dispenser les secours nécessaires aux victimes. La minorité musulmane des Rohingyas figure parmi les minorités les plus persécutées dans le monde. Le gouvernement de Birmanie ne reconnait pas l'appartenance de cette communauté au tissu national.

Italie

L'Italie pourra faire face à la période d'incertitude suite à la démission de Renzi

L'Italie pourra faire face à la période d'incertitude engendrée par la démission du Premier ministre Matteo Renzi, suite au rejet massif de sa réforme contitutionnelle exprimé ce dimanche lors d'un référendum par les électeurs, a déclaré, hier, le Commissaire européen, Pierre Moscovici. «C'est un pays solide avec des autorités solides et j'ai tout à fait confiance en l'Italie pour faire face à la situation», a déclaré le Commissaire aux Affaires économiques Pierre Moscovici. Tout en reconnaissant qu'il y avait en Italie «une instabilité politique», comme en témoignent les nombreux changements de gouvernements depuis l'après-guerre, il a ajouté que d'un point de vue économique, «le pays est extrêmement stable, c'est une grande économie, c'est un pays très engagé en Europe». Dès cette semaine, un gouvernement technique, comme l'Italie en a déjà connus plusieurs, devrait être rapidement nommé. Une de ses premières missions sera de s'assurer de l'adoption définitive du budget de l'Etat. De nombreux observateurs anticipaient la défaite électorale de Renzi en raison de son impopularité, et de la force de certains mouvements électoraux en marge des partis politiques traditionnels. Les marchés financiers ont été un peu secoués, hier matin, en Asie après ce résultat électoral et l'euro a atteint un plus bas seuil depuis 20 mois, en attendant l'ouverture des marchés européens.

Liban

Un soldat tué, un autre blessé

Des hommes armés ont tué un soldat et en ont blessé un autre, hier, dans le Nord du Liban lorsqu'ils ont ouvert le feu en direction d'un site militaire, a annoncé l'armée libanaise.
Des sources sécuritaires avaient auparavant fait état de deux morts dans les rangs de l'armée. L'attaque s'est produite avant le lever du jour à une vingtaine de kilomètres à l'Est de Tripoli, ont dit des sources sécuritaires, ce que l'armée a confirmé ensuite par le canal de l'Agence nationale de l'Information (ANI). «Suite à l'incident, plusieurs unités de l'armée ont mené des perquisitions dans la localité de Donniyeh, à la recherche des tireurs», dit le communiqué de l'armée relayé par l'ANI.
Des attaques se produisent régulièrement dans le Nord du Liban, tout particulièrement près de la frontière syrienne depuis laquelle opèrent des groupes armés.

Soudan du Sud

La Chine déploie un troisième bataillon d'infanterie pour une mission de maintien de la paix

La Chine a déployé ce dimanche 120 des 700 casques bleus d'un bataillon d'infanterie à Juba, capitale du Soudan du Sud dans le cadre d'une opération de maintien de la paix des Nations unies. Le reste du bataillon assigné à une mission de maintien de la paix de l'ONU d'une durée de 12 mois, partira de Chine en cinq groupes séparés.
Ces casques bleus ont tous participé à une formation de maintien de la paix de trois mois et seront affectés à la protection des civils, offrant leur appui à l'ONU, aux programmes d'aide humanitaire, aux patrouilles et aux escortes. Ce bataillon d'infanterie est la troisième équipe chinoise mobilisée au Soudan du Sud depuis que le pays a déployé son premier bataillon de maintien de la paix dans ce pays africain en 2015. En juillet 2016, deux casques bleus chinois ont été tués, et cinq autres blessés lors d'une mission à Juba.
La Chine compte actuellement plus de 2 600 casques bleus impliqués dans dix opérations de maintien de la paix de l'ONU, faisant du pays le membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU le plus actif en termes d'offres de casques bleus.

Nouvelle-Zélande

Le Premier ministre John Key surprend tout le monde en démissionnant

Le très populaire Premier ministre néo-zélandais, John Key, a annoncé, hier, de manière inattendue sa démission, déclarant qu'il était temps pour lui de partir après huit ans à son poste et évoquant des raisons familiales.

L'ancien courtier de Merrill Lynch âgé de 55 ans a parlé lors d'une conférence de presse de la décision «la plus difficile» qu'il ait jamais prise, affirmant qu'il ne savait pas ce qu'il allait faire ensuite, à part passer plus de temps avec sa famille. «Etre le leader du parti et du pays a été une expérience incroyable», a déclaré Key, qui vient de fêter son huitième anniversaire à la tête du gouvernement et son dixième à la tête du National Party (centre-droit).
«Malgré mon expérience extraordinaire en politique, je ne me suis jamais considéré comme un politicien de carrière», a ajouté celui qui était entré relativement tard en politique, devenant député en 2002. Son parti doit se réunir dans les prochains jours pour élire un nouveau dirigeant, le vice-Premier ministre Bill English faisant figure de favori.
Les sondages annonçaient pourtant Key gagnant lors des élections de l'an prochain. Cette quatrième victoire de suite aurait constitué un record. Il a indiqué que l'une des principales raisons de son départ était sa volonté de passer davantage de temps avec son épouse Bronagh et leurs enfants Stephanie et Max, tout en laissant entendre qu'il y avait d'autres motifs, qu'il n'a pas précisés.
«Il serait facile de dire que j'ai pris cette décision uniquement pour redécouvrir la vie personnelle et familiale que j'avais auparavant, et c'est effectivement un facteur, mais c'en est un parmi beaucoup d'autres», a déclaré Key. «Au fil des années, j'ai vu beaucoup de dirigeants qui, dans une position similaire, ne faisaient pas ce pas (de quitter le pouvoir,). Je peux comprendre pourquoi. C'est un travail qu'il est difficile de quitter», a poursuivi le Premier ministre. John Key, qui a su séduire avec son humeur affable, son charme décontracté et sa détermination d'acier, avait pris la direction du National Party en 2006. En 2008, il mettait fin à neuf ans de pouvoir du Parti travailliste en privant la Première ministre Helen Clark d'une quatrième victoire électorale d'affilée. Il a fait ses preuves lors de son premier mandat dans la gestion d'une série de graves crises, parmi lesquelles le séisme dans sa ville natale de Christchurch qui a fait 185 morts en février 2011. Il a également maintenu l'économie à flot lors de la crise financière de 2008 sans recourir à des coupes franches dans les dépenses publiques, en bénéficiant pleinement de l'appétit chinois pour les matières premières et les produits laitiers de la Nouvelle-Zélande. En dépit des revers essuyés ces dernières années par le secteur laitier, la croissance économique néo-zélandaise est demeurée soutenue (plus 3,6 % en 2015/16) et le pays a renoué pour la première fois depuis 2008 avec un excédent budgétaire. Key aura toutefois échoué à faire adopter un projet qui lui tenait à cœur : éliminer l'Union Jack britannique du drapeau national et le remplacer par la fougère des All Blacks.

Syrie

L'armée syrienne reprend le contrôle d'un nouveau quartier d'Alep

L'armée gouvernementale syrienne a repris dans la nuit de dimanche à lundi le contrôle d'un nouveau quartier rebelle à Alep, regagnant environ deux-tiers de la partie orientale de cette ville stratégique, a annoncé l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH). Les forces syriennes ont pris dans la nuit la totalité du quartier de Qadi Askar qui était contrôlé par des groupes armés depuis 2012, a indiqué l'OSDH.
Elles avaient déjà reconquis ces derniers jours les quartiers de Karam Al Myessar et Karam Al Tahhan et Karam Al Qatarji.
Cette nouvelle avancée a permis à des centaines de civils pris au piège de quitter la région, selon le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. L'armée gouvernementale encercle maintenant le vaste quartier de Chaar, dans le Sud d'Alep-Est, selon l'Observatoire.
La prise de Chaar permettrait aux forces régulières de contrôler 70% d'Alep-Est.
Depuis le 26 Novembre, date à laquelle elle s'est emparée du plus grand quartier rebelle d'Alep, Massaken Hanano, l'armée ne cesse de gagner du terrain face aux groupes armés.
Depuis le début de son offensive le 15 Novembre en vue de reprendre la totalité d'Alep, l'armée syrienne ne reprend pas seulement du terrain à Alep.
Elle a également pris le contrôle ces dernières semaines de plusieurs localités autour de la capitale Damas, à l'issue d'accords passés avec les groupes de l'opposition armée.

Japon

Le Premier ministre annonce qu'il va visiter Pearl Harbor

Le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a annoncé, hier, qu'il se rendrait à la fin du mois à Pearl Harbor à l'occasion d'un voyage à Hawaï pour des discussions avec le président américain, Barack Obama, qui, lui s'est rendu à Hiroshima cette année.
Il sera le premier chef de gouvernement japonais à se présenter sur les lieux où le Japon avait attaqué par surprise les Etats-Unis le 7 décembre 1941, précipitant l'entrée des Américains dans la Seconde Guerre mondiale.
«Je vais me rendre à Pearl Harbor», a déclaré à la presse devant les caméras de télévision Abe, qui séjournera les 26 et 27 décembre à Hawaï. Il y a 75 ans, des appareils japonais avaient survolé à basse altitude cette base navale américaine, tuant plus de 2 400 soldats et civils américains. En deux heures, ils avaient coulé ou endommagé une vingtaine de navires de la Flotte du Pacifique et détruit 164 avions.
Le Japon n'accorde pas une grande attention à la commémoration de cet événement, contrairement à l'importance dévolue aux bombardements atomiques de Hiroshima et Nagasaki, survenus en août 1945, juste avant la capitulation de l'archipel. A l'inverse, aux Etats-Unis, où le 7 décembre a été érigé en journée du souvenir, Pearl Harbor a une haute valeur symbolique, tandis que Hiroshima et Nagasaki ne sont pas officiellement commémorés. Fin mai cependant, Barack Obama a effectué à Hiroshima une visite historique, premier président américain en exercice à se rendre dans la ville martyre.

Protestation

L'Intersyndicale se réunit le 7 janvier prochain pour arrêter le calendrier du mouvement

L'intersyndicale autonome réunie, hier à Alger, a décidé de tenir une réunion le 7 janvier prochain pour arrêter le calendrier du mouvement de protestation entamé depuis deux mois pour revendiquer l'annulation du projet de loi sur la retraite. Lors d'une réunion à huis clos en présence des représentants de quatorze syndicats autonomes de la santé, de l'éducation nationale, de l'Administration publique, des vétérinaires, des travailleurs de la Sonelgaz et de la formation professionnelle et des syndicats des Imams et des postiers, l'Intersyndicale a décidé, selon un communiqué, de «tenir le 7 janvier 2017 une séance de travail pour arrêter le calendrier du mouvement de protestation», soulignant sa détermination de «poursuivre le mouvement sous forme d'un sit-in, des grèves, des rassemblements, des marches...». Elle a appelé également, «le président de la République, à intervenir pour faire annuler le nouveau texte de loi et associer les syndicats autonomes au débat des projets de lois afférents au monde du travail». L'Intersyndicale a réitéré son refus du contenu de la loi sur la retraite même après adoption par le Conseil de la nation, dénonçant à ce propos, les pratiques «arbitraires» qu'a connues récemment le mouvement.

Entre autres revendications des syndicats autonomes figurent, notamment le maintien de la retraite proportionnelle sans condition d'âge, sa participation à l'élaboration du code du travail et la préservation du pouvoir d'achat en vertu de la loi de finances 2017. Douze syndicats autonomes relevant des différents secteurs de la Fonction publique avaient entamé une grève cyclique de trois jours les 21, 22 et 23 Novembre dernier, puis les 27, 28 et 29 du même mois après celle observée les 17 et 18 octobre dernier, pour la reconduire les 24 et 25 du même mois.

Hadj Enmer

Artisanat

Elaboration d'une stratégie nationale pour protéger la propriété intellectuelle dans le domaine artisanal

Les participants au Séminaire international sur la propriété intellectuelle dans le domaine de l'artisanat ont appelé, hier à Alger, à l'élaboration d'une stratégie nationale pour soutenir la propriété intellectuelle en matière d'artisanat. Dans leurs recommandations issues des trois ateliers qui ont examiné les moyens susceptibles d'élaborer cette stratégie nationale et d'améliorer des plans de commercialisation, de promotion et de créativité dans le domaine de l'artisanat, les participants ont affirmé, la nécessité de protéger ce secteur à travers un «cadre législatif clair et adapté». Ils ont mis l'accent sur le «renforcement de la concertation sectorielle et régionale pour protéger l'activité artisanale qui reflète notre patrimoine civilisationnel, historique et culturel», rappelant l'importance de mettre au point une Charte de déontologie professionnelle au profit des artisans». Les participants ont proposé «la création d'un musée de l'artisanat et un village pour la commercialisation du produit artisanal qui bénéficiera d'un

label et d'une certification de qualité». D'autre part, les recommandations ont souligné la nécessité de «sensibiliser les artisans à la protection de leurs produits de la contrefaçon et de les encourager à réaliser créativité et invention afin d'accéder aux marchés national et mondial». L'importance d'introduire les travaux manuels dans les programmes scolaires et de renforcer la formation, la recherche scientifique et la qualification dans ce domaine a également été abordée. Par ailleurs, la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabo, a estimé impératif de «réfléchir à la mise en place de nouveaux mécanismes pour la protection de la propriété intellectuelle dans le domaine de l'artisanat afin de réaliser la qualité et la compétence». Elle a souligné, l'importance d'améliorer la qualité du produit artisanal afin d'apporter sa contribution à la réalisation du développement économique à la lumière des mutations en cours au double plan national et international». Elle n'a pas manqué de rappeler les efforts des pouvoirs publics et des artisans visant à «mettre ce legs culturel et civilisationnel à l'abri des tentatives de la contrefaçon et de plagiat». Elle a qualifié les recommandations qui ont sanctionné ce séminaire, de «feuille de route» qui permettra de mettre au point les mécanismes indispensables à la protection de la propriété intellectuelle dans le domaine de l'artisanat.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière
Direction de la santé et de la population de Laghouat
Etablissement public hospitalier de Laghouat

Avis de concours sur titre 2016

L'Etablissement public hospitalier de Laghouat lance une opération de recrutement par voie de concours sur titre pour les grades suivants :

Grade	Nbr	Etablissement concerné	Condition de recrutement	Mode de recrutement
Médecin généraliste de santé publique	04	Etablissement public hospitalier de Laghouat	Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Concours sur titre
Pharmacien généraliste de santé publique	01	Etablissement public hospitalier de Laghouat	Parmi les candidats titulaires du diplôme de pharmacien ou d'un titre reconnu équivalent	

Constitution du dossier :

- Une demande manuscrite (adresse complète + N° TEL)
- Copie légalisée de la carte nationale
- Copie du diplôme légalisée
- Relevé des notes de la **6ème année** pour les médecins et **Relevé des notes de fins d'études pour les** pharmaciens
- Fiche de renseignement (à remplir par le candidat)

Recrutement concours sur titre 2016

- Certificat de résidence
- Un certificat de travail précisant le poste occupé et l'expérience de candidat (légalisé par CNAS concernant le secteur privé) (si disponible)
- Un certificat de major de promo (si disponible)
- Un certificat qui prouve la formation supérieure à la même spécialité (si disponible)
- Un certificat qui prouve les travaux et les études réalisés par le candidat à la même spécialité (si disponible)

N.B. :

- Les dossiers doivent être adressés à l'Etablissement public hospitalier de Laghouat - RN N°01 - Laghouat, dans un délai ne dépasssant pas les 15 jours à compter de la 1ère publication de cet avis.

- **Les candidats non retenus pour participer aux concours, peuvent introduire un recours devant l'autorité ayant pouvoir de nomination.**

L'Echo d'Algérie : 6/12/2016 — Anep : 436 401

Sudoku N° 1353

1			9	2	5		4	7
	3							9
				3				
2	7	8		9				
	5				8			3
		4				9	1	
	9		5			8		
								2
6			1		2			

Codes N° 1353

1	2	3	4	5	6	7	8	9

10	11	12	13 G	14 H	15

16 V	17 B	18 M	19 X

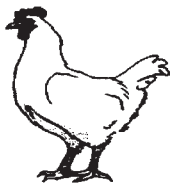

6	5	7	1	1	7	6	3	5	■	1	7	8	7
5	9	10	7	■	11	5	10	11	7	9	12	2	10
■	5	■	11	1	12	6	12	9	3	5	4	4	5
1	12	11	9	12	4	■	6	5	13	6	5	9	■
12	10	8	2	10	5	4	■	6	12	7	11	■	8
5	9	12	6	5	■	3	14	4	7	10	■	8	7
15	5	1	7	10	10	5	■	12	11	2	4	5	6
11	■	12	4	5	■	11	2	10	■	15	7	6	15
■	16	2	■	■	4	■	1	■	8	2	12	9	5
1	7	10	■	6	5	11	1	4	5	10	15	12	6
2 O	10	■	17	12	11	9	6	2	9	11	■	9	5
3 U	10	12	5	18	5	■	12	17	2	■	11	3	■
4	5	10	9	5	■	1	18	■	12	18	12	15	5
5	■	8	5	6	3	4	5	5	10	■	11	5	9
■	17	7	4	■	11	3	11	11	5	19	■	11	7

Pêle-mêle

ACEREE	DICTION
ADROIT	ECIMER
ARCHE	HAMECON
ATROCE	MENDIE
ATTIRE	PLANER
BARRE	REMORDS
BLESSEE	SHORT
COMMERE	TIGREE
DALLANT	TRACOIR
DEFLORE	

E	C	I	M	E	R	D	M
T	R	O	H	S	E	A	E
P	N	C	M	F	E	T	N
L	R	A	L	M	R	T	D
A	S	O	L	A	E	I	I
N	R	D	C	L	C	R	E
E	C	O	R	T	A	E	E
R	I	T	I	O	R	D	A
R	N	O	C	E	M	A	H
A	N	T	I	G	R	E	E
B	L	E	S	S	E	E	R

E	S	O	U	R	I	R	E
G	R	A	N	D	E	R	A
A	G	A	D	G	E	T	R
D	D	E	R	R	T	E	I
I	A	E	I	A	I	C	M
V	T	T	C	P	R	A	E
O	E	H	M	O	I	C	L
R	E	O	Y	N	R	H	B
C	P	A	A	O	A	U	C
E	N	T	U	O	T	A	M
T	E	E	C	U	D	A	C

ATOUT	GADGET
ATTACHE	GRANDE
BLEMI	MAINATE
CADUCEE	POMPIER
CHIPIE	REGRET
CROYANT	RETIRER
DATEE	SOURIRE
DECORUM	TARIR
DIVORCE	VIDAGE
ECROUE	

Mots fléchés N° 1353

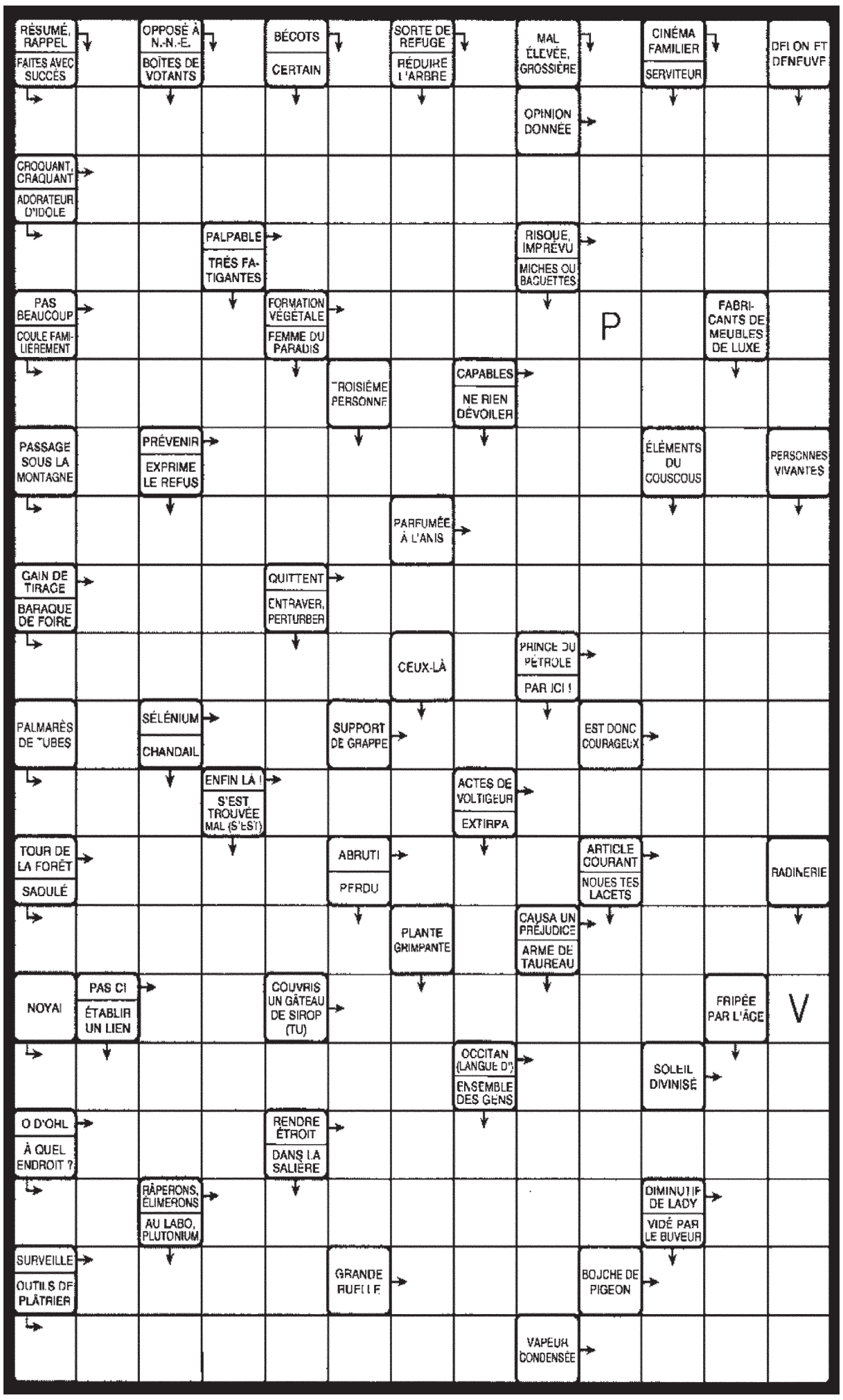

Solutions

Mots codés

■	A	B	E	R	S	■	L	I	T	S	■	S	S
E	N	■	T	U	I	L	E	■	O	P	E	R	E
R	A	M	P	E	R	■	T	T	C	■	L	U	E
D	■	P	A	T	T	U	■	N	I	O	L	O	S
U	S	■	N	A	■	A	D	A	P	T	E	■	O
O	R	E	I	L	E	R	S	■	L	I	E	■	■
P	A	L	■	E	■	C	A	S	S	A	N	T	S
N	■	L	E	Z	A	R	D	E	E	S	■	O	R
O	E	I	L	■	R	A	■	U	T	■	E	C	U
T	R	A	L	E	E	■	R	O	S	A	T	■	E
O	■	C	I	N	T	R	E	■	A	R	R	E	T
C	U	R	A	R	E	■	M	A	F	I	O	S	O
■	A	U	T	O	C	R	A	T	E	■	C	S	G
E	T	O	N	■	T	E	T	A	N	I	S	E	R
D	E	C	E	L	E	R	E	R	■	S	E	M	E

Mots fléchés

■	N	E	E	S	■	E	C	R	A	S	E	S		
M	O	N	N	A	Y	E	■	E	T	E	T	E		
■	I	N	E	S	■	S	A	L	I	E	■	R		
O	T	E	R	■	A	S	S	I	M	I	L	E		
■	R	E	■	T	V	A	■	S	■	F	I	T		
P	E	R	F	O	R	M	A	N	T	■	A	S		
■	S	O	U	L	E	■	R	E	L	U	■	Y		
E	N	C	E	I	N	T	E	■	A	R	U	M		
■	I	■	N	■	E	■	G	■	M	■	A	■		
■	E	T	■	R	E	N	E	S	■	A	A	R		
I	M	I	T	E	■	E	V	E	I	L	L	E		
■	O	A	S	I	S	■	A	I	M	E	E	■		
A	R	R	E	T	A	S	■	R	■	M	O	N		
■	D	E	L	I	R	A	N	T	E	■	P	I		
S	O	N	■	N	■	S	O	S	I	E	■	V		
■	R	E	C	I	T	E	R	■	B	U	T	A		
M	E	M	E	■	S	P	E	C	U	L	E	R		
■	A	■	S	■	E	■	H	■	S	■	L	■		

Sudoku

6	4	3
8	1	5
7	9	2
3	6	4
9	5	1
2	7	8
5	2	9
4	3	6
1	8	7
1	8	6
4	3	7
5	2	9
3	9	6
2	6	8
7	5	4
9	7	2
6	1	3
5	7	9

– NUMEROS UTILES –

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Ugences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Béni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- CPMC :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03 à 06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels d'Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00

Hôtel à Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja	0795 22 65 77

Hôtel à Béjaïa

- Hôtel les Hammadites	0776 88 22 38

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Le médaillon
10h00 : Moudoun Mina El Aalem
10h30 : Panchel El Mouhib
11h00 : Questions d'actu
12h00 : Infos en français
12h25 : Avis aux consommateurs
12h50 : Taouame El Rouh
14h10 : Chitaa bared
14h50 : Deux femmes
16h30 : E'tawre el khariq
17h00 : E'namour El Abyadh)
17h25 : Le médaillon
18h00 : Infos en amazigh
18h25 : Familetna
19h00 : Infos en français
19h25 : Le cinéma africain
20h00 : Infos en arabe
20h45 : El Khatiaa
22h25 : Expression livre
23h15 : 52 chrono
00h00 : Infos en français

ALGERIE

TF1

20h55 : **Person of Interest**

La Voix s'en prend au nouveau numéro de la Machine, Terry Easton, un serrurier qu'elle contraint à poser une bombe dans une entreprise s'il veut revoir sa femme vivante. Reese se charge de protéger cette dernière. De son côté, Finch part en compagnie d'Elias rencontrer un certain Raul qui fabrique des explosifs pour la Voix. John comprend bientôt que la Voix instrumentalise Easton pour aider les Templarios à s'évader.

france 3

20h55 : **Les liens du cœur**

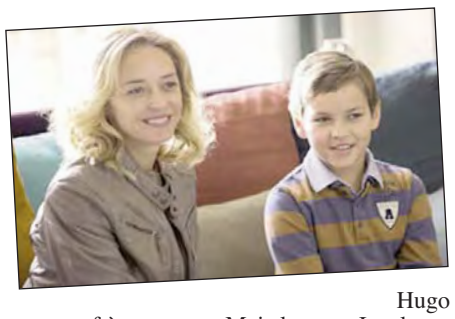

Depuis neuf ans, Gaëlle, officière de police, et sa fille adolescente, Lilou, partagent la vie de Jocelyn et de son fils, Hugo. Les liens au sein de cette famille recomposée sont forts, et Lilou et Hugo se considèrent comme frère et sœur. Mais lorsque Jocelyn trouve la mort dans un accident de voiture, le quotidien de Gaëlle bascule. La famille paternelle d'Hugo souhaite avoir la garde de l'enfant. Gaëlle va devoir se battre pour celui qu'elle considère comme son fils.

arte

22h35 : **Les salauds**

Poussé à bout, Jacques se suicide par une nuit pluvieuse. Alors que son épouse fait sa déposition à la police, le nom de son frère, Marco, officier de marine marchande, est mentionné. Celui-ci apprend la nouvelle et revient à terre. Il décide de s'en prendre à l'homme d'affaires sans scrupules Edouard Laporte, qu'il tient pour responsable de la mort de Jacques. Pour ce faire, il s'installe incognito près de chez Raphaëlle, la maitresse d'Edouard.

CANAL+

20h55 : **Les Guignols**

Avec humour et impertinence, les Guignols revisitent les temps forts de l'actualité française et internationale et s'amusent des travers des élus et célébrités. En outre, les caméras font découvrir les coulisses du journal, des loges à la machine à café.

france 2

22h25 : **Mardi cinéma**

Extraits cultes, anecdotes, jeux et happenings... en compagnie de ses invités, l'animateur revient sur les comédies cultes qui ont marqué l'histoire du cinéma français et sur l'actualité cinématographique de l'année et les films les plus attendus de 2017. Gérard Jugnot et Thierry Lhermitte évoquent les coulisses du «Père Noël est une ordure». Patrick Timsit, Fanny Ardant et Richard Berry fêtent les 20 ans de «Pédale douce». Au programme également, un hommage à Louis de Funès et un clin d'œil aux «Tontons flingueurs».

21h55 : **Le monde en face**

france 5

Après la diffusion du documentaire «Pour quelques hectares de plus», Marina Carrère d'Encausse ouvre le débat avec ses invités. Elle reçoit Pierre Bot, agriculteur sur le plateau de Saclay, en Ile-de-France, Emmanuel Hyest, président de la Fédération nationale SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), dont le rôle est de réguler le marché des terres agricoles, et Frédéric Denhez, spécialiste du monde agricole.

M6

21h : **La France a un incroyable talent**

Pour cette seconde demi-finale, Hélène Ségara, Kamel Ouali, Eric Antoine et Gilbert Rozon accueillent les 20 derniers candidats, chacun disposant de deux minutes pour convaincre avec un nouveau numéro. Après la chanteuse Tal la semaine dernière, c'est Dave qui fait office de cinquième juré exceptionnel ce soir. Il a lui aussi la possibilité de qualifier son coup de cœur directement pour la finale grâce au «golden buzzer», aux côtés des trois autres participants sélectionnés par ses camarades. Les artistes espèrent tous avoir la chance d'accéder à la dernière étape pour remporter 100.000 euros ainsi qu'une participation au festival Juste pour rire de Montréal.

23h : **Homefront**

C8

Phil Broker, spécialiste de la lutte contre les narcotrafiquants, décide de se ranger des affaires quand une opération à laquelle il participe tourne mal. Depuis, il élève seul sa fille Maddy dans une petite ville près de La Nouvelle Orléans. Mais sa tranquillité est interrompue quand il se retrouve confronté à la famille Bodine et notamment à Morgan, narcotrafiquant local. Phil est bientôt agressé par deux hommes : il s'occupe d'eux vigoureusement.

Hôtels du Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels de l'Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels de l'Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouat	043 32 30 25

Championnat arabe de judo (cadets / juniors)

La première place pour l'Algérie, avec 36 médailles

Les sélections algériennes cadette et junior de judo (garçons et filles) ont décroché la première place au classement général des Championnats arabes 2016, clôturés, hier à Tunis (Tunisie), avec un total de 36 médailles : 15 or, 10 argent et 11 bronze. Sur le podium, l'Algérie a devancé respectivement le Maroc, l'Arabie saoudite et la Tunisie, pays organisateur de cette compétition, accueillie par la capitale Tunis du 30 Novembre au 5 décembre.

Les médaillés d'or algériens garçons :
Denni Aymen, Aloui Ramzi, Khelfaoui Fakhreddine, Haddad Hamanou, Santouh Mohamed, Zemmouri Yacine, Groug Mohamed et Oussama Bensakhri.

Les médaillées d'or filles :
Kadour Khadidja, Hadel Nesrine, Boudjemil Nasrine, Zina Bouakkache, Karima Kechout, Ichallal Louisa et Mellouk Yasmine.

Les médaillés d'argent garçons :
Mokhfi Ala Eddine, Laoued Abderrahmane, Denni Aymen, Cheyoukh Salah et Bouamar Mustapha.

Les médaillées d'argent filles :
Rezzik Imane, Kadour Houaria, Belahouaoui Rania et Sahnoun Sandra.

Les médaillés de bronze garçons :
Souici chams-Eddine Mabrouk Abdelkader et Benzebboudj Smaïl, ainsi que Bounacer Meroua Kebbani Saâdia, Soukhane Sarah, Saoud Lamia, Benfetima Lydia, Mameri Marwa et Cheikh Thala chez les filles. A ce total de 34 médailles s'ajoutent deux autres «breloques», une en argent et l'autre en bronze, décrochées dans les épreuves «par équipe», pour un total de 36 médailles. Certains athlètes ont participé à ces championnats arabes en cadet et en junior, à l'instar de Denni Aymen, ayant pris l'or avec les plus jeunes, et l'argent avec les aînés. La Fédération algérienne de judo s'est dite «satisfaite des résultats obtenus» et s'est empressée d'adresser des messages de «félicitations» aux athlètes, ainsi qu'à leurs entraîneurs. «Bravo à nos médaillés aux championnats arabes de judo. Encore une fois félicitation et bonne continuation» a posté l'instance fédérale sur les réseaux sociaux.

Mondial-2016 de tennis de table (juniors)

L'Algérie termine 16e chez les filles

L'équipe nationale algérienne filles de tennis de table a terminé 16e (sur 20) au Championnat du monde «juniors» (garçons et filles) qui prend fin le 7 décembre dans la ville sud-africaine du Cap. Au total, 96 pongistes garçons et autant de filles prennent part à la compétition qui a débuté le 30 Novembre avec les éliminatoires par équipes. Au Cap, les joueuses algériennes étaient engagées dans les épreuves par équipes, puis en individuel, ensuite en double et enfin en double mixte (former des équipes avec des pongistes d'autres pays). Tomber dans le groupe B aux côtés du Brésil et du Nigeria, le trio algérien composé de Hiba Feredj, Malissa Nasri et Yassamine Bouhenni a remporté une victoire devant le Nigeria (3-2), contre une défaite face au Brésil (0-3). Avec un succès, les représentantes du tennis de table algérien ont pris la seconde place qui ne leur a pas permis de se qualifier au second tour. Les équipes éliminées du premier tour dont l'Algérie et le Nigeria (groupe B), ont été reversées dans une seule poule pour déterminer le classement final (13e-20e places). L'Algérie a joué deux matchs, gagnant celui face à l'Australie (3-1), mais perdant contre le Canada (0-3). Le trio Feredj, Djedjik Loubna et Nasri affrontait par la suite, l'Egypte dans un match comptant pour la 15e position, finalement perdu 0-3. La 13e position de l'épreuve par équipes du Championnat du monde «juniors» est revenue à Porto Rico, la 14e au Canada, la 17e à l'Australie, la 18e au Nigeria, la 19e à l'Afrique du Sud et la 20e aux Fidji.
Il est à rappeler que l'Algérie s'était qualifiée au Championnat du monde du Cap aux côtés de l'Egypte et du Nigeria, grâce à son titre de vice-championne acquis lors des derniers championnats d'Afrique, toutes catégories, en avril dernier à Alger. Le Championnat du monde «juniors» regroupe les 20 premiers pongistes mondiaux (qualifiés d'office), plus les qualifiés des cinq continents. Lors du Championnat du monde «juniors» de 2013 au Maroc, les pongistes algériennes avaient pu améliorer le classement de l'Algérie de la 21e à la 17e position.

AG Élective - (Ligue algéroise de volleyball)

Lahoucine Clous réélu pour un mandat olympique

Comme le quorum a été atteint avec 18 participants sur les 28 prévus, selon le nouveau statut des Ligues sportives devant l'huissier de justice, maitre Nora Kerfah, du représentant de la Djsl/WA Yadi Mustapha. Comme le quorum a été atteint avec 18 participants sur les 28 prévus, selon le nouveau statut des Ligues sportives devant l'huissier de justice, maitre Nora Kerfah, du représentant de la Djsl/WA Yadi Mustapha, s'est tenue ce week-end, à la salle de réunion du centre de l'ODEJ Alger-centre, l'assemblée générale élective de ligue algéroise de volleyball qui a vu la réélection du candidat unique, Lahoucine Clous, mandat olympique 2016-2020 avec 13 voix sur 17 votants avec le Bureau exécutif composé de messieurs Yahia Hakim (président NRS) (15 voix), Mustapha Nacer (14 voix), Neggazi Djillali (14 voix), Aït El Hara Athmane (11 voix), Omar Zanoun (09 voix), Chelaghama Mohamed (07 voix), Ouadi Mustapha (NO Réghaïa) (06 voix) et Abidi Hocine (WO Rouiba) (06 voix). Il est à noter le peu d'engouement des candidats pour briguer un poste au sein de la Ligue depuis l'ouverture des candidatures, le 30 octobre 2016 pour le mandat olympique (2016-2020). Le délai de période de dépôt des candidatures pour l'élection du nouveau président et du Bureau exécutif de la Ligue a été prolongé au 23 Novembre 2016 pour aboutir enfin à huit candidatures pour sept postes en lice ce week-end. Il est à rappeler que les candidats postulant au poste de président ou membre du Bureau exécutif de la ligue LAVB doivent être membre de l'assemblée générale du bureau du CSA ; leurs noms figurent sur le PV établi

par l'huissier justice, ensuite le mandatement doit être visé par la direction de la Jeunesse et des sports-loisirs de la wilaya d'Alger. À souligner que les nouveaux statuts de Ligues de wilaya n'ont jamais paru sur le Journal officiel à ce jour.

Violence dans les stades

Le déficit en organisation et gestion et la permissivité, la cause

La mauvaise organisation, la gestion administrative défaillante, l'arbitrage complaisant et la permissivité sont les causes de la violence dans les stades de football en Algérie, ont estimé, avant-hier à Sétif, les participants à une journée nationale d'étude sur la non-violence en milieu sportif organisée à l'Ecole nationale des sports olympiques. Le Dr. Boutalbi Bendjedou de l'université de Sétif-2, a mis en cause également l'exiguïté des stades, l'absence de normes de sécurité, l'implantation des stades au milieu du tissu urbain et la mauvaise organisation de la vente de tickets génératrice de longues files d'attente. L'absence de l'esprit sportif chez les managers des clubs et les déclarations irresponsables à effet agitateur de ces managers ainsi que des joueurs et entraîneurs ont été également présentés comme des facteurs contribuant à l'émergence de la violence dans nos stades, par ce même intervenant durant la rencontre qui a réuni des experts, des sportifs, des entraîneurs, des présidents de clubs et des représentants d'institutions de sécurité.
Les intervenants ont décrié, en outre, l'absence de répression face aux intimidations, aux chants des supporteurs provocateurs et violents ainsi que le trucage des matches et l'arbitrage complaisant. La rencontre a, notamment analysé le rôle des médias et de la justice face à la violence ainsi que l'importance de l'université pour la diffusion de la culture de non-violence en milieu sportif.

CAN 2016 (dames) (1/4 de finale)

L'Algérie éliminée par l'Angola

La sélection féminine algérienne de handball a été éliminée par l'Angola (42-19), en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN Angola-2016), disputé, avant-hier, à Luanda. La sélection algérienne enregistre à cette occasion sa 4e défaite de rang, après celles concédées lors du 1er tour devant respectivement, le Congo (19-25), la Guinée (17-24) et la Tunisie (21-27). La Tunisie, détentrice du titre acquis en 2014 à Alger, s'est qualifiée pour le dernier carré aux dépens de la Côte d'Ivoire 38-26. L'Algérie disputera à partir de lundi les matchs de classement (5e-8e places).

Coupe d'Algérie (16es de finale)

Des chocs à gogo

Plusieurs chocs seront au menu des 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, dont le tirage au sort a été effectué ce dimanche en début de soirée à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration de Aïn Benian.

Il y aura notamment quatre confrontations entre pensionnaires de la Ligue 1, à savoir USMH-OM, JSS-CSC, USMBA-RCR et USMA-CAB, ainsi que les retrouvailles entre les deux grands rivaux de l'Ouest du pays, l'ASO Chlef et le MC Oran. Les matches des 1/16es de finale auront lieu les 15, 16 et 17 décembre prochains. Deux autres chocs sont prévus aux huitièmes de finale dont le tirage a été également effectué ce dimanche. Le premier opposera le vainqueur de USMBA – RCR au vainqueur entre l'USMA et le CAB, le second verra le vainqueur entre la JSS et CSC en découdre avec l'ESS qui part largement favorite devant le DRB Staouéli en 1/16es de finale. Les rencontres des huitièmes de finale se joueront le 27 décembre.

Bilel C.

Rencontres de 16es de finale :
1-USM El Harrach-Olympique Médéa
2-FCB Frenda-MC Alger
3-JS Saoura-CS Constantine
4-NSR El Fedjoudj-USM Annaba
5-USM Bel-Abbès-RC Relizane
6-US Tébessa-RCB Oued R'hiou
7-MB Rouissat-JS Kabylie
8-USM Alger-CA Batna
9-CRB Hennaya-CA Bordj Bou-Arréridj
10-USM Khenchela-Paradou AC
11-CAM Skikda-US Béni Douala
12-MC Saïda-USM Blida
13- CR Belouizdad-US Chaouia
14- DRB Staouéli-ES Sétif
15- ASO Chlef-MC Oran
16- IS Tighenif-NA Husseïn Dey

Les 8es de finale :
-Vainqueur 5 -vainqueur 8
-Vainqueur 10-vainqueur 16
-Vainqueur 12-vainqueur 13
-Vainqueur 15-vainqueur 6
-Vainqueur 7-vainqueur 4
-Vainqueur 14-vainqueur 3
-Vainqueur 9-vainqueur 1
-Vainqueur 2-vainqueur 11.

Ligue 1 Mobilis (8e journée/mise à jour)

Le MOB en mission difficile face au Doyen

Le MO Béjaïa, lanterne rouge, accueille le MC Alger - 2e journée, aujourd'hui au stade du 8-Mai-1945 de Sétif pour la mise à jour de la 8e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football avec l'objectif d'endiguer la série noir alors que son adversaire vise tout simplement la première place. Un match capital pour les Crabes, qui accusent déjà cinq points de retard sur le RC Relizane (avant-dernier), et à sept longueurs de l'USM El Harrach et du CS Constantine, les deux premiers clubs non relégables. Une situation catastrophique pour le MOB, qui paye en quelque sorte son engagement corps et âme dans la Coupe de la Confédération africaine (CAF), où il avait atteint la finale, perdue devant le TP Mazembé (RD Congo). Le club de Yemma Gouraya compte trois matchs en retard, certes, mais son actuelle incapacité à engranger des points, même à domicile, ne laisse présager rien de bien pour son avenir parmi l'élite. Le fait de recevoir sur des terrains neutres et sans public en raison de la sanction qui pèse sur lui n'est pas pour arranger les choses. Mais puisque la sonnette d'alarme est désormais tirée, le MOB n'a plus d'autre choix que de se ressaisir et de surmonter toutes ces difficultés, pour espérer sauver sa peau. Cependant, le MCA ne risque pas de lui faciliter la tâche dans cette perspective, car une victoire à Sétif le propulserait seul en tête de la Ligue 1 Mobilis, avec deux points d'avance sur l'actuel leader, le MC Oran. Un enjeu capital donc pour les deux antagonistes, même si leurs objectifs sont diamétralement opposés, et qui devrait donner lieu à une chaude empoignade, qui mérite le détour.
Le Mouloudia reste sur une victoire contre le RC Relizane (2-0), au moment où le MOB s'était incliné (4-2) chez l'ES Sétif.

Stade Rennais

Bensebaïni de nouveau titulaire dans l'axe

Après près de deux mois et demi où il n'aura disputé que 84 minutes de jeu, Ramy Bensebaïni retrouvait le poste de défenseur central en tant que titulaire avec Rennes pour une victoire 2-0 contre Saint-Etienne. Il s'agissait de son cinquième match dans l'axe de la défense, avec un troisième partenaire différent, cette fois le jeune Joris Gnagon (19 ans). Il aura été impérial dans les airs avec pas moins de 13 ballons aériens interceptés. Le Stade Rennais de Christian Gourcuff pointe désormais à la 4e place du championnat de France en attendant la décision suite à l'arrêt du match Metz-Lyon.

Championnat belge de football - 14e Journée

Les Algériens brillent de mille feux

Les Algériens Idriss Saadi, Ishak Belfodil et Sofiane Hanni se sont distingués dimanche avec leurs clubs, à l'occasion de la 14e journée du championnat belge de football. D'abord l'explication Courtrai (Saadi) - Anderlecht (Hanni) a tourné en faveur du second qui a délivré deux passes décisives aux 56e et 83e minutes, permettant à son équipe de s'imposer 3-1 en déplacement. Saadi avait réduit momentanément le score à 2-1 à la 74e minute pour ce qui est son 10e but de la saison, en présence du sélectionneur national, le Belge Georges Leekens, venu superviser les Algériens évoluant dans la «Pro League» en prévision de la Coupe d'Afrique des nations-2016 au Gabon. De son côté, Belfodil a marqué un but et distillé une passe décisive, ce qui a permis à son équipe du Standard de Liège de mener 3-1 chez Charleroi, mais le match a été définitivement arrêté après de nombreux incidents causés par les supporters des deux camps, notamment des jets de pétards. La rencontre a d'abord été suspendue à deux reprises après des jets de briquets et de pétards en direction du gardien de Charleroi, Nicolas Penneteau, visé par les fans liégeois. Malgré les appels au calme lancés au micro par l'entraîneur et des joueurs du Standard, l'ambiance est restée électrique. A la 67e minute, alors que les Liégeois menaient 3-1, ce sont cette fois les supporters de Charleroi qui ont visé le gardien des Rouches, Guillaume Hubert, l'atteignant avec un gobelet, puis lançant un fumigène dans sa direction. Selon la presse belge, les deux clubs risquent une forte amende en plus d'être privés des points attribués au terme de la rencontre. La rivalité entre les deux meilleurs clubs de Wallonie (sud de la Belgique) donne régulièrement lieu à des rencontres tendues, parfois entachées d'incidents entre supporters.

Ligue 2 Mobilis (12e Journée)

ASO-PAC et ASMO-GCM à l'affiche

Le choc ASO Chlef - Paradou AC, entre le 4e qui reçoit le leader, ainsi que le derby ASM Oran-GC Mascara seront à l'affiche de la 12e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, prévue aujourd'hui. L'ASO reste sur une victoire en déplacement chez le MC El-Eulma (1-0) qui l'a propulsée au pied du podium avec 19 points, au moment où le Paradou AC a repris les rênes de la Ligue 2 Mobilis, à l'issue de la dernière journée, en battant l'AS Khroub (3-1). Une bonne santé, affichée de part et d'autre, et qui laisse présager un duel au sommet lors de cette 12e journée, avec d'un côté, les Chélifiens qui cherchent à se rapprocher de la première place, et de l'autre, des Pacistes qui feront de leur mieux pour les en empêcher. La tâche s'annonce ardue pour le Paradou AC, certes, car appelé à affronter un concurrent direct pour l'accession, qui de surcroît bénéficiera de l'avantage du terrain et du soutien du public. Mais le club de Kheireddine Zetchi est condamné à réussir un bon résultat à Chlef pour espérer conserver son leadership, car plusieurs concurrents sont à l'affût pour lui ravir ce statut. Parmi eux, l'ancien leader, la JSM Béjaïa, qui après deux défaites consécutives a limogé son entraîneur Khezzar et voudra probablement récupérer son trône, dès cette 12e journée, en accueillant le CRB Aïn Fekroun (7e). Un objectif que convoite même l'USM Blida, 2e ex-aequo avec la JSMB avec deux longueurs de retard sur le Paradou, même si elle sera appelée à jouer en déplacement chez l'AS Khroub (11e). Cette 12e journée propose d'autres duels intéressants, à commencer par le derby de l'Ouest, entre l'ASM Oran (7e) qui accueille le GC Mascara (15e). Un chaud duel entre voisins qui, malgré les formes opposées qu'ils affichent actuellement, devrait valoir le détour. Les matchs CA Bordj-Bou Arréridj-MC El Eulma, JSM Skikda-MC Saïda, Amel Bou Saâda-RC Arbaâ et WA Boufarik-US Biskra ne s'annoncent pas moins palpitants, car mettant aux prises des clubs en manque de points et par conséquent, condamnés à gagner pour atteindre leurs objectifs respectifs. Si le CABBA (5e), le MC Saïda (6e), l'US Biskra (9e) et la JSMS (9e) espèrent se rapprocher un peu plus du podium avant la fin de la phase aller, l'Amel Bou Saâda (11e), le WA Boufarik (11e), le MCEE (14e), le GC Mascara (15e) et le RC Arbaâ (lanterne rouge), eux, voudraient bien réussir de bons résultats pour commencer à s'éloigner de la zone rouge avant qu'il ne soit trop tard. Tous les matchs de cette 12e journée sont prévus en présence du public, sauf au Khroub, en raison du huis clos qui pèse sur le club local.

Equipe national

Même s'il promet de ne pas tout chambouler Leekens promet «des surprises»

A moins d'un mois du prochain stage de préparation des Verts à la CAN, le sélectionneur Georges Leekens se trouve en pleine tournée européenne pour suivre de près l'état de forme de ses joueurs, mais surtout superviser les nouveaux renforts.

Après la défaite face au Nigeria, le sélectionneur semble déterminé à apporter du changement dans son effectif. Même s'il promet de ne pas tout chambouler, le Belge promet «des surprises» «Nous suivons tous les joueurs susceptibles de rejoindre l'équipe nationale. Je ne vais pas chambouler l'effectif, a-t-il confié le sélectionneur Leekens au micro de la Radio nationale, mais il y aura des surprises tout de même. Les joueurs ciblés sont les joueurs les plus en forme. Il faut savoir aussi qu'il y a beaucoup de concurrence à certains postes et moins à d'autres. Nous allons annoncer tout cela lors du prochain point de presse prévu dans deux semaines». Dans ce long entretien, le sélectionneur des Verts a insisté sur le problème défensif et expliqué qu'il allait tout faire pour y remédier. «Il ne faut pas s'attendre à un miracle, il faut beaucoup travailler pour améliorer notre rendement défensif. Il faut un travail d'équipe, ce ne sont pas uniquement les défenseurs qui sont concernés, car un bon système défensif doit commencer par les attaquants qui doivent presser leurs adversaires. Nous devons travailler dur pour éviter d'offrir des cadeaux à l'adversaire comme ce fut le cas face au Nigeria». Pour cela, Georges Leekens confirme l'arrivée de nouveaux défenseurs avant la CAN 2017 laissant ainsi peu de chance à la paire Mandi-Belkaroui, qui a montré toutes ses limites, d'être reconduite. «Je suis en train de suivre plusieurs défenseurs pour renforcer le groupe. Tout sera dévoilé lors de mon prochain point de presse que je vais animer dans deux semaines», a annoncé Leekens sur les ondes de Radio Algérie Internationale. Si Mandi devrait retrouver un poste de latéral droit, Belkaroui sera mis en concurrence avec probablement Belkalem, Bensebaïni et peut-être Rafik Halliche dont le retour n'est pas à exclure.

Le sélectionneur pense déjà à la CAN-2019 !

Interrogé sur les chances de l'Algérie à la prochaine CAN, le technicien belge s'est montré prudent en se projetant sur un avenir plus lointain…la CAN-2019, dont les éliminatoires vont débuter en mars prochain. «J'ai établi un plan de travail qui s'étalera jusqu'à la CAN-2019 au Cameroun», a ainsi révélé Leekens, qui se garde ainsi de se prononcer sur les ambitions des Verts à la CAN-2017. «Nous allons tout faire pour préparer cette CAN comme il se doit. Je n'ai aucune garantie à donner, mais nous tâcherons de faire le maximum pour obtenir le meilleur résultat possible et permettre à tout le monde d'être fier de son équipe. J'ai demandé à jouer deux matchs amicaux en vue de cette CAN, chose que la Fédération algérienne a acceptée. Au cours de ces deux tests (les 7 et 10 janvier, ndlr) je vais tester certains joueurs».

«Une bonne préparation nous serait très utile pour la Gambie»

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie de football le Belge Georges Leekens, mise sur «une bonne préparation» en vue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février), tout en refusant de donner des garanties sur une éventuelle consécration. «Nous allons tout faire pour préparer cette CAN comme il se doit. Je n'ai aucune garantie à donner, mais nous tâcherons de faire le maximum pour obtenir le meilleur résultat possible et permettre à tout le monde d'être fier de son équipe», a affirmé le coach national sur les ondes de Radio Algérie Internationale. Leekens, dont c'est le second passage à la tête des Verts après celui effectué en 2003, a succédé en octobre dernier au Serbe Milovan Rajevac, démissionnaire après trois mois et demi seulement passés avec les Verts. L'ancien coach du KSC Lokeren (Div.1 belge) a entamé ses fonctions à l'occasion du déplacement face au Nigeria (défaite 3-1) le 12 novembre dernier à Uyo dans le cadre de la 2e journée (Gr.B) des qualifications de la Coupe du Monde 2018 en Russie. «J'ai demandé à jouer deux matchs amicaux en vue de cette CAN, chose que la Fédération algérienne (FAF) a acceptée. Au cours de ces deux tests (les 7 et 10 janvier, ndlr) je vais tester certains joueurs», a expliqué Leekens. Concernant la défaite contre le Nigeria, le Belge dira que «c'était un match qui est venu trop tôt pour moi

d'autant que je venais à peine d'entamer mon travail. Les joueurs ont démontré qu'ils savent jouer au football, notamment en seconde période. C'est cette mentalité de gagneur que je veux voir à chaque sortie. L'équipe n'a pas été efficace devant les buts. On est appelé à faire preuve de plus d'efficacité lors de prochains matchs», a-t-il ajouté. Georges Leekens estime d'autre part que le secteur défensif, décrié par les observateurs, constitue un véritable chantier pour lui. «Il y a un travail qui doit être fait au niveau de ce secteur. Nous allons faire en sorte d'éliminer les déchets défensifs et éviter d'offrir des cadeaux à l'adversaire comme ce fut le cas face au Nigeria. Je suis en train de suivre plusieurs défenseurs pour renforcer le groupe. Tout sera dévoilé lors de mon prochain point de presse que je vais animer dans deux semaines», a expliqué Leekens, qui a annoncé qu'il avait établi «un plan de travail qui s'étalera jusqu'à la CAN-2019 au Cameroun». A la CAN-2017, l'Algérie évoluera dans le groupe B en compagnie de la Tunisie, du Sénégal, et du Zimbabwe, domicilié à Franceville. Les Verts entameront la compétition le 15 janvier face au Zimbabwe avant de donner la réplique à la Tunisie le 19 janvier puis au Sénégal le 23 janvier.

Bessa N. / M.A.

SC Dijon

Mehdi Abeid marque des points

Depuis qu'il a rejoint Dijon lors des derniers jours du mercato estival, le milieu de terrain algérien, Mehdi Abeid, s'est refait une santé. D'ailleurs, il enchaîne les titularisations et les bonnes prestations aussi. C'était le cas au cours du week-end dernier, lorsque l'ancien joueur de Newcastle et de Panathinaikos a été aligné dans le onze de départ par son coach, Dall Oglio, à l'occasion du déplacement au stade Michel-d'Ornano afin de croiser le fer avec Caen, dans le cadre de la 16e journée de la Ligue 1. Dans ce match, les Dijonnais sont allés chercher un précieux point dans une rencontre qui a connu beaucoup de bouleversements. Caen avait réussi à mener par deux buts à zéro grâce à deux réalisations de Santini (24'). Lees Melou a remis les pendules à l'heure en faveur de Dijon à la 26'. Mais le même Santinia a redonné l'avantage pour Dijon (37'). Deux minutes seulement avant la fin de la première mi-temps, Karamoh a inscrit le troisième but pour Caen. Mais les coéquipiers d'Abeid ont réussi à revenir dans le match en seconde période, en réduisant le score par Diony à la 59', avant que Yahia ne permette à Dijon d'égaliser en marquant un but contre son camp. Mehdi Abeid a sorti pour l'occasion une bonne prestation, malgré un carton jaune à la 56'. Voilà qui pousse le joueur de 24 ans à croire davantange en ses capacités pour s'imposer au sein de l'effectif des Verts en prévision de la prochaine Coupe d'Afrique. Avec les prestations irrégulières de Saphir Taïder tout le monde pense que le natif de Lens peut désormais faire bousculer la hiérarchie, en gagnant une place de titulaire dans l'échiquier de l'entraîneur belge, George Leekens. L'on voit même en Mehdi Abeid le joueur le mieux indiqué pour composer un bon duo au milieu de terrain avec Bentaleb qui brille de mille feux avec son club allemand Shalke 04 et qui a pratiquement assuré d'être titulaire lors de la prochaine CAN. Un rendez-vous continental auquel Mehdi Abeid aspire participer pour la première fois de sa carrière, lui qui avait déjà disputé une Coupe d'Afrique, mais avec la sélection nationale des moins de 23 ans. Ce fut en 2011 au Maroc, lorsque les jeunots des Verts avaient échoué à valider leur billet pour les Jeux olympiques de l'année suivante à Londres.

Chronique Sportive

Ces présidents qui s'éternisent

Par Ali-Bouacida Hamid

C'est devenu un lieu commun que d'affirmer que notre football va très mal. C'est ce que démontre une intéressante contribution publiée par notre confrère *Le Quotidien d'Oran* (1er décembre). Intitulée «Pourquoi la politique a englouti le football», cette analyse de haute facture, met en avant les raisons de l'échec du professionnalisme en Algérie. Et ce, pour deux causes essentielles.

La première est selon l'auteur, «le refus des présidents et des dirigeants des clubs de se plier à la transparence, d'assainir leurs comptes et aussi, d'établir des vrais contrats avec leurs collaborateurs, joueurs, entraîneurs et assistants». La seconde à «leur incapacité, également, d'ouvrir des centres de formation pour jeunes talents, sans parler de la valse des entraîneurs qu'ils «répudient» à leur guise, sans se soucier pour autant, des graves préjudices financiers qui en découlent...». Mais alors pourquoi cette situation perdure ? Pourquoi à peine installé dans ses fonctions, l'entraîneur national s'en va en Europe afin de tester un footballeur susceptible de porter le maillot national? Auparavant, Leekens s'est prêté à la comédie d'assister à un regroupement des joueurs locaux, mais cela, on l'aura compris, c'est pour la galerie. Dans un championnat où des présidents règnent sans partage sur des clubs depuis plus de deux décennies, faisant la pluie et le beau temps, le professionnalisme ne peut qu'échouer lamentablement. Tout comme le mépris manifeste à l'égard de la formation dont aucun centre n'a vu le jour malgré la feuille de route tracée auparavant le rendant obligatoire pour chaque club. L'auteur disculpe les joueurs qui touchent des salaires faramineux en imputant cette rave faute de gestion aux présidents qui utilisent l'argent du club à a leur guise. Pourquoi la fameuse DNCG –Direction nationale de contrôle de gestion- n'est toujours pas opérationnelle malgré une existence sur le papier depuis de nombreuses années.

Cette instance aurait, par exemple, élucidé le problème qui a secoué les deux doyens, à savoir le MCA et le CSC qui se sont retrouvés en faillite faute d'argent alors que les budgets consommés sont énormes. D'ailleurs, à ce sujet, l'auteur se pose la question de savoir pourquoi le président du MCA, Omar Ghrib, est maintenu malgré la décision du principal sponsor, la Sonatrach en l'occurrence? On ne le saura peut-être jamais.

www.lechodalgerie-dz.com Mardi 6 décembre 2016 - 5 Rabie Al Awal 1438 Nº 1353 - prix : 10 DA - 1€

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
Min° Max°	12°/17°	12°/18°	8°/18°	8°/23°	11°/26°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	06:07	12:40	15:14	17:37	19:01

Législatives 2017

Le FLN bien parti pour rafler la mise

Le parti de Djamel Ould Abbès sort du lot, il est le premier parti politique du pays. Décalage, c'est le mot qui vient à l'esprit pour évoquer la différence de perception entre le peuple algérien et de nombreux partis politiques, qui ont souvent la tête ailleurs. Les législatives de 2017, bousculent d'orés et déjà la scène politique. Des plus en vue aux moins représentatifs, les partis politiques affichent un grand intérêt pour ce prochain rendez-vous des urnes, eux qui sont restés longtemps sans voix. Durant ce week-end, l'opinion a eu droit à une série d'activités politiques ayant démontré que les armes s'aiguisent bel et bien au sein des états majors des partis en prévision de la future bataille électorale. Mais il semble que nos politiques, pour la grande majorité n'ont rien compris encore. Le discours politique n'a pas évolué, point de débats d'idées, la démagogie et la calomnies érigées en programme politique. Il faut aussi souligner l'aveuglement de certains responsables qui ont cru dur comme fer pouvoir, encore une fois, nous faire prendre les vessies pour des lanternes. Des responsables politiques qui commettent les erreurs, les unes après les autres. Il est bon de s'interroger sur ce mode de fonctionnement qui amené ces partis politiques à être tant de fois à côté de la plaque. A l'approche d'une élection législative pas comme les autres, l'heure est aux tractations conclues dans les coulisses et aux contacts engagés loin des regards indiscrets. Comme à chaque compétition électorale en rapport avec le renouvellement des instances élues, les luttes sont toujours ardues en matière d'établissement des listes de candidatures. Souvent ce genre de constat s'avère si compliqué à telle enseigne que les crises internes deviennent inévitables au sein des partis, surtout certains partis où les premiers responsables sont contestés pour leurs méthodes de gestion à bases d'autoritarisme hautain.

Ce qui est certain en revanche, c'est que les formations politiques sont de plus en plus nombreuses à se précipiter pour se placer sous les feux de la rampe et afficher ainsi leurs ambitions liées aux prochains rendez-vous des urnes.
Une seule formation politique sort du lot, il s'agit du vieux parti, le FLN, la plus grande formation politique, la plus représentative, de toutes les couches de la société, et qui est le parti du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. S'il y a une qualité du FLN dont les autres partis devraient s'inspirer, c'est l'intelligence des situations, et la capacité d'adaptation qui en découle. Le FLN, le parti le plus préféré des Algériens, est bien parti pour rafler la mise, son secrétaire général, Djamel Ould Abbès, un homme qui refuse la politique spectacle, a annoncé la couleur, en écartant des «alliances encombrantes.

A.T.

Sur invitation d'Abdelmalek Sellal

Le Premier ministre belge hôte de l'Algérie

Les services du Premier ministère ont annoncé, du royaume de Belgique, que le Premier ministre belge Charles Michel est attendu aujourd'hui Alger, pour une visite de travail de deux jours. Au menu de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays, «l'évaluation de l'état des relations bilatérales dans tous les domaines». Les deux parties auront à «examiner les mécanisme à même de permettre d'accroître les échanges économiques d'une part et, d'aborder, dans le cadre d'un esprit de dialogue et de concertation, les questions liées à la circulation des personnes et des affaires sécuritaires». Les entretiens permettront également d'aborder «les questions internationales et régionales d'intérêt commun, en particulier celles relatives à l'évolution de la situation politique et humanitaire dans la sous-région» conclut-on.

Coopération algéro-malaisienne

Un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur signé

L'Algérie et la Malaisie ont signé, hier à Kuala Lampur, un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique portant sur le renforcement des échanges entre les universités des deux pays. Le document a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, qui effectue une visite de travail en Malaisie, et son homologue malaisien, Idris bin Jusoh. A cette occasion, le ministre malaisien a présenté le programme de son pays dans le domaine de l'enseignement supérieur pour la période 2015-2020. Par ailleurs, T. Hadjar s'est entretenu avec le vice-ministre malaisien de la science, de la technologie et de l'innovation, Abu Bakar bin Mohamed Diah. Lors de l'entretien les deux parties ont évoqué «les modalités de coordination à même de faciliter l'échange d'expériences dans le domaine du développement technologique entre les deux pays». Hadjar va visiter aujourd'hui, en compagnie de la délégation l'accompagnant, des universités malaisiennes ainsi que l'agence malaisienne de l'assurance-qualité.

Tipasa

Enquête sur la mort énigmatique d'une femme enceinte à l'hopital de Koléa

La Direction de la santé de Tipasa a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de la mort, vendredi dernier, d'une femme enceinte au service maternité de l'établissement public hospitalier Farès-Yahia de Koléa, a-t-on appris, hier, auprès du responsable du secteur. «Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de la mort d'une femme enceinte, 40 ans au service maternité et accouchement, quelque heures seulement après son admission, vendredi soir, à l'hôpital de Koléa», a indiqué Toufik Amrani. Selon le même responsable, la défunte s'était présentée, en compagnie de son époux, à l'hôpital où des examens préliminaires effectués sur elle ont démontré que son bébé était mort in-utéro (dans le ventre de sa mère), assurant que «toutes les tentatives du staff médical pour sauver la mère ont échoué» et que l'»enquête se poursuit pour déterminer les responsabilités».
L'ouverture d'une enquête est une procédure «automatique» qui est activée dans tout cas de décès enregistré à l'hôpital, a rappelé T. Amrani, soulignant que seuls les résultats de l'enquête détermineront «s'il y a eu ou non négligence de la part du staff médical».

Pérennité des systèmes de retraite

L'OCDE préconise des réformes

Confrontés au vieillissement de la population et à la crise économique marquée par un contexte de faible inflation et de taux d'intérêt historiquement bas, la plupart des pays de l'OCDE ont mis en place des réformes pour assurer la pérennité des régimes de retraite et le pouvoir d'achat des retraités, a rapporté *Le Figaro* dans son édition d'hier. Pour autant, dans la moitié des pays de l'OCDE, les fonctionnaires ont, lors de leur départ en retraite, un taux de remplacement de leurs salaires 20 points supérieur à celui des salariés du privé, indique le dernier rapport Perspectives des pensions de l'OCDE. C'est le cas en Belgique, en France, en Allemagne et en Corée, qui maintiennent des régimes de retraites distincts. Quant aux pays de l'OCDE qui ont aligné leurs régimes de retraites public et privé dans les années 1990, un quart d'entre eux supporte encore le poids financier des différences de régime héritées du passé. Or, une homogénéisation des régimes public-privé dans un cadre unifié, permettant de couvrir tous les travailleurs, selon les mêmes règles, devrait produire toute une série d'avantages, affirme l'OCDE. Primo, en termes d'équité, il est difficile de justifier que les fonctionnaires aient besoin d'un niveau de remplacement plus élevé que les salariés du privé. Secundo, en termes d'efficacité économique, il y a d'importantes économies d'échelle à attendre d'un régime unifié, en particulier en ce qui concerne la collecte des cotisations, la tenue de dossiers et le paiement des prestations. Enfin, le maintien des régimes différents freine la mobilité des travailleurs. En clair, les fonctionnaires ne sont pas incités à passer dans le privé, pour ne pas perdre leurs avantages. Cela crée des rigidités dans la gestion des carrières, freine la capacité d'adaptation des fonctionnaires aux évolutions sectorielles et les décourage de saisir de nouvelles opportunités d'emploi qui s'offrent à eux. «Un régime de pension commun favoriserait les passages et faciliterait la mobilité de la main-d'œuvre», conclu l'OCDE. Face au vieillissement des populations et de la crise économique, l'OCDE encourage les pays à poursuivre les réformes déjà engagées pour assurer la pérennité des systèmes de retraite, et notamment à favoriser la diversification des sources de revenu des retraités.

Z.A.

Ooredoo lance de nouvelles «Options Appels et Internet» pour ses clients entreprises

Toujours à l'écoute de ses clients Entreprises, Ooredoo enrichit davantage son catalogue d'offres et lance «Options Appels et Internet» sur son Offre Ooredoo Pro Contrôle, destinées aux professionnels et adaptées à leurs besoins. Les clients Entreprises pourront choisir les options les mieux adaptées à leur budget et à l'usage de leurs collaborateurs et bénéficier ainsi d'un forfait incluant Appels, Internet et SMS en un seul pack. En effet, cette nouvelle formule, disponible à partir de 1200 DA/mois, permet de bénéficier d'appels gratuits et illimités vers Ooredoo et jusqu'à 4Go d'internet 3G offerts chaque mois. Aussi, jusqu'à 800 SMS gratuits valables trois mois sont offerts pour toute nouvelle souscription à une ligne Pro Contrôle avec les «Options Appels et Internet». Cette nouvelle offre de Ooredoo est disponible à travers tout le territoire national et est destinée aux entreprises de différentes tailles telles que les TPE, PME, PMI et les grandes entreprises. A travers cette nouvelle formule, Ooredoo offre à ses clients Entreprises plus d'avantages et de flexibilité, répondant ainsi à leurs besoins pour profiter pleinement de son réseau 3 G++.